



L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT AU MAGHREB

---

# RAPPORT SUR L'EXPERTISE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN EUROPE

---



**AUF**



Coordonné par  
l'Agence Universitaire  
de la Francophonie

[www.projet-saleem.org](http://www.projet-saleem.org)



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

« Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication/communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues. »

# RAPPORT SUR L'EXPERTISE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN EUROPE

**Texte et conception**

Laura Bacali, Vasile-Filip Soporan, Romulus Terebeș, Cristiana Bulgaru,  
Ligia Moga, Ioana-Alexandra Năstăsoiu, Ancuța-Nicoleta Nastai  
Université Technique de Cluj-Napoca



## Partenaires



## Coordonnateur du projet



## Co-financeur du projet



# TABLE DES MATIÈRES

## PRÉLIMINAIRES

5

## 1. SITUATION DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ DANS LE PAYS MEMBRES DU PROJET

### SALEEM

6

- 1.1 L'entrepreneuriat féminin d'un point de vue mondial 7
- 1.2 Tunisie 10
- 1.3 Maroc 18
- 1.4 Belgique 23
- 1.5 France 26
- 1.6 Roumanie 31
- 1.7 Conclusions 35

## 2. ÉTUDE PORTANT SUR QUELQUES DONNÉES DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ EN ROUMANIE

37

- 2.1 Enquête préliminaire 38
- 2.2 Méthodologie de réalisation de l'enquête 40
- 2.3 Résultats de l'enquête 41
- 2.4 Conclusions 58

## RECOMMANDATIONS

59

## BIBLIOGRAPHIE

60



# PRÉLIMINAIRES



Le rapport présente le point de vue des auteurs et il reste ouvert à toutes propositions et observations des partenaires. La présentation de la situation en Europe est faite tout en tenant compte de la situation existante au Maroc et en Tunisie.

# 1

---

## SITUATION DE L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ DANS LES PAYS MEMBRES DU PROJET SALEEM

---



## 1.1 L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ D'UN POINT DE VUE MONDIAL

L'égalité de genre n'est pas seulement un impératif social et moral mais aussi une nécessité économique. Dans le monde entier, les pays perdent 160 milliards de dollars de richesse à cause des différences entre les revenus des femmes et des hommes (selon une étude récente du Groupe Banque mondiale)<sup>1</sup>.

Les femmes entrepreneures sont des facteurs clés pour le développement des entreprises privées et pour la croissance économique mondiale. Comme souligné dans le rapport [Global Gender Gap](#) de 2018 du Forum économique mondial, il existe un lien étroit entre l'égalité des genres, la prospérité économique et la compétitivité d'un pays. Il est donc important que les femmes soient intégrées dans différents programmes de soutien à l'entrepreneuriat, tels que les centres d'entrepreneuriat pour les femmes, les programmes de coaching, de mentorat, les initiatives de financement, les programmes gouvernementaux, etc.

L'index Mastercard des femmes entrepreneurs 2018 montre que les progrès des femmes en tant qu'entrepreneures ne sont pas toujours alignés avec la richesse et le développement économique d'un État. En fait, les taux les plus élevés de femmes entrepreneures sont observés sur les marchés moins riches, où les femmes sont poussées vers les affaires par le besoin de survivre (par exemple : au Ghana, en Ouganda, au Bangladesh et au Vietnam).

D'autre part, il existe des économies où des conditions favorables pour l'entrepreneuriat permettent aux femmes de développer leurs compétences entrepreneuriales en raison des [opportunités](#) existantes. Cette situation est évidente dans les économies plus avancées et plus riches dans lesquelles les niveaux éducatif, financier, commercial, juridique et les services sont plus développés. Les femmes y tendent à avoir accès à des ressources et à un soutien plus consistant pour poursuivre leurs intérêts et leurs désirs commerciaux. De tels marchés occupent les premières positions dans le classement de l'index Mastercard des femmes entrepreneures (MIWE) : il s'agit de la Nouvelle-Zélande, la Suède, le Canada, les États-Unis, Singapour, le Portugal, l'Australie et la [Belgique](#).

Dans ce contexte, considérer un État comme environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin ne dépend pas du nombre de femmes entrepreneures mais, selon le rapport [Female Entrepreneurship Index](#) (FEI) de 2015 « de la pondération des forces et des faiblesses du pays en termes de garantie des conditions de développement

<sup>1</sup> «Gender Overview», [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics\\_Ext\\_Content/IFC\\_External\\_Corporate\\_Site/Gender+at+IFC](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/Gender+at+IFC) [30.03.2019]

potentiel de l'entrepreneuriat féminin », tout en tenant compte de l'écosystème, de l'environnement entrepreneurial et des aspirations individuelles. Ainsi, le rapport FEI établit une hiérarchie des États sur la base d'un score obtenu en analysant les conditions favorables à l'entrepreneuriat féminin. On peut accorder aux États un maximum de 100 points ; ceux qui reçoivent moins de 50 points doivent faire des changements significatifs pour créer un environnement favorable aux femmes entrepreneures.

La figure suivante montre les pays avec les meilleurs scores FEI en matière d'environnement favorable aux femmes entrepreneures. Le code de couleurs varie du vert foncé pour les pays ayant le score le plus élevé, le plus favorable, au rouge pour les pays ayant le score le plus bas.

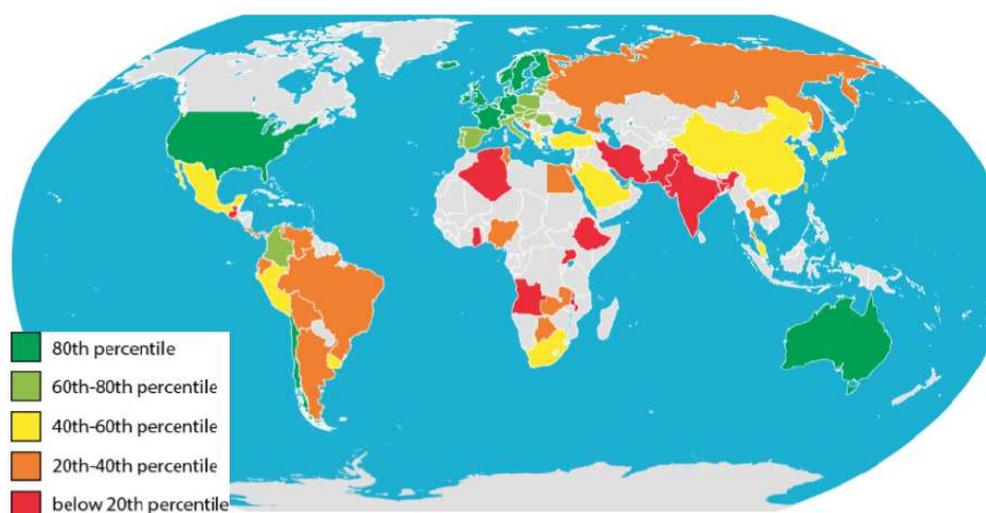


Figure 1 The 2015 Female Entrepreneurship Index. Analyzing the conditions that foster high-potential female entrepreneurship in 77 countries, <https://thegedi.org/female-entrepreneurship-index-2015-report/> Source : Siri Terjesen, Ainsley Lloyd

Le rapport du FEI situe la France sur la 6<sup>ème</sup> place, la Belgique sur la 13<sup>ème</sup>, la Roumanie sur le 33<sup>ème</sup> et la Tunisie sur la 61<sup>ème</sup> en termes de conditions favorables à l'entrepreneuriat féminin.<sup>2</sup>

POSITION	PAYS	SCORE FIE
6	France	68.8
13	Belgique	63.6
33	Roumanie	49,4
61	Tunisie	30.7

Le rapport prend en compte à la fois les indicateurs et les caractéristiques individuelles et institutionnelles qui favorisent ou inhibent le potentiel entrepreneurial des femmes et analysent les performances des 77 pays dans ce domaine. Le classement est fait en fonction de 30 indicateurs (15 individuels et 15 institutionnels) et met en évidence pour chaque état analysé les indicateurs avec les scores les plus élevés et les plus bas, en soulignant que le score le plus bas peut servir comme base pour de futures actions.

<sup>2</sup> Le Maroc ne fait pas partie des pays étudiés dans le rapport FIE 2015

<b>PAYS</b>	<b>INDICATEUR AVEC LE SCORE LE PLUS ÉLEVÉ</b>	<b>INDICATEUR AVEC LE SCORE LE PLUS BAS</b>
France	Risque en affaires	Secteur d'activité technologique
Belgique	Reconnaissance des opportunités	Entreprises « gazelles »
Roumanie	Égalité des droits	Dépenses en recherche et développement
Tunisie	Désir de démarrer une entreprise	Premier niveau de financement

Les attitudes à l'égard des femmes qui travaillent et l'égalité de genre affectent la participation économique et l'esprit entrepreneurial des femmes de partout ; en Afrique du Nord notamment les attitudes à l'égard des femmes actives sont moins positives que dans les autres régions du monde. Ces attitudes et la corruption peuvent obstruer l'esprit entrepreneurial féminin, en influençant les choix du travail chez les femmes. Les pays où l'on stimule le plus les initiatives et les systèmes de soutien spécialement conçus pour les femmes entrepreneures doivent avoir des taux plus élevés de réussite pour les femmes entrepreneures. L'absence de tels services de soutien entraîne une présence faible de l'entrepreneuriat féminin et un taux de faillite plus élevé pour les entreprises féminines.

À cet égard, les États les plus développés ont mis en place des programmes et des organisations spéciales pour soutenir les femmes entrepreneures (exemples : Kurs zur Existenzgründung von Frauen en Allemagne, Instituto de la Mujer en Espagne, Mentoring macht Erfolg au Luxembourg, Women in Business Skills Training en Irlande, Fonds de garantie pour les femmes en France, Naisyrittäjyyskeskus en Finlande). En 2001, la Direction générale des entreprises et de l'industrie de l'Union européenne a lancé un projet de « promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes » dont l'objectif était de recueillir des informations sur des actions spécifiques et des mesures de soutien pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin et d'identifier les meilleures pratiques dans les États membres.

Contrairement à la situation des pays développés, les services de soutien des entrepreneurs dans les pays en voie de développement, sont plutôt standardisés et orientés vers les hommes, le soutien spécifique aux femmes entrepreneures étant limité.

## 1.2 TUNISIE

Dans la société tunisienne dominée par les hommes, l'entrepreneuriat féminin n'est pas très bien accepté. En dépit des difficultés, des efforts sont actuellement déployés pour le promouvoir et le développer. Vu le progrès social et économique de l'État depuis l'indépendance en 1956, des améliorations considérables ont été apportées en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes. Les trois premières petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes ont été créées en 1970 ; dès lors, le nombre d'entreprises détenues et gérées par des femmes a augmenté considérablement, de 7 % en 1992 à 13 % en 2006 (source : Programme des Nations Unies pour le développement 2003). Si en 2005, il y avait environ 5 000 femmes entrepreneures, en 2008 leur nombre a doublé<sup>3</sup>.

Dans une recherche sur les intentions des individus de démarrer une entreprise en Tunisie, El Harabi, Anderson et Mansour (2009) ont identifié des différences significatives entre les femmes et les hommes, en ce qui concerne l'attitude à l'égard de l'entrepreneuriat. Les normes sociales, qui favorisent la limitation des femmes à une vie plus traditionnelle, sont probablement la principale explication de ces attitudes divergentes. De toute évidence, le faible niveau d'entrepreneuriat féminin ne s'explique pas par un manque d'intention chez les femmes en Tunisie, mais plutôt par un système de soutien inadéquat<sup>3</sup>.

L'indice de développement du genre (IDG : DGI en anglais) mesure les différences entre les genres dans le développement humain en trois dimensions fondamentales : la santé, les connaissances et le niveau de vie en utilisant les mêmes indicateurs que ceux de l'IDH<sup>4</sup>. L'IDG est le rapport entre l'indice de l'IDH calculé séparément pour les femmes et les hommes. Il prend des valeurs entre 0 et 1 et une valeur plus élevée de IDG signifie des différences plus petites entre les genres<sup>5</sup>. Nous reprenons ci-après quelques chiffres :

Moyenne globale : 0.924

Moyenne des pays ayant un « très haut degré de développement humain » : 0.978

Moyenne des pays ayant un « fort développement humain » : 0.954

Moyenne des pays ayant un « développement humain moyen » : 0.861

Moyenne des pays à « faible développement humain » : 0.830

Moyenne des pays en développement : 0.899

Moyenne des États arabes : 0.849

La Tunisie est un pays à « fort développement humain » selon la valeur de l'IDH, ; la valeur de l'IDG est inférieure à la moyenne de ce groupe et supérieure à la moyenne des États arabes. Cet État fait partie du « Groupe 5 » qui inclut les États qui ont les plus grandes disparités entre les genres. Les États du groupe 1 ont le niveau le plus bas de la

<sup>3</sup> Imed Drine, Mouna Grach, Supporting Women Entrepreneurs in Tunisia, Septembre 2010. <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2010-100.pdf>, [02.04.2019]

<sup>4</sup> L'indice du développement humain des Nations Unies.

<sup>5</sup> Japan International Cooperation Agency, 2015 Country Report of Gender Profile

(Tunisia) [https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun\\_2015\\_en.pdf](https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun_2015_en.pdf), [04.04.2019].

disparité et ceux du groupe 5 le niveau le plus élevé. Chaque groupe comprend les États membres suivants<sup>5</sup> :

Groupe 1 : Norvège, Autriche, Danemark, États-Unis, Canada, Singapour, Belgique, France, Finlande, Espagne, Brunei, Qatar, Russie, Uruguay, Kazakhstan, Brésil, Botswana, Philippines, Namibie, etc.

Groupe 2: Suisse, Allemagne, Irlande, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Israël, Japon, Italie, Koweït, Libye, Rwanda. Etc.

Groupe 3 : Danemark, Corée, Autriche, Bahreïn, Malaisie, Sri Lanka, Mexique, Pérou, Chine, Indonésie, Afrique du Sud, Tanzanie, etc.

Groupe 4 : Arabie Saoudite, Oman, Turquie, Zambie, Ghana, Bangladesh, Kenya, Zimbabwe, etc.

Groupe 5 : Liban, Iran, Jordanie, Algérie, Tunisie, Égypte, Maroc, Inde, Cameroun, Ouganda, Sénégal, etc.

La parité entre les genres est fondamentale pour établir le développement ultérieur de l'économie et de la société. Un développement complet et approprié de la moitié du bassin mondial de talents a une large influence sur la croissance, la compétitivité et la préparation ultérieure des économies et des entreprises du monde entier.

L'indice mondial de l'égalité de genre a été introduit pour la première fois par le Forum économique mondial en 2006 comme le cadre d'analyse de la disparité entre les genres et d'enregistrement des progrès réalisés au fil du temps.

Le rapport [Global Gender GAP](#) adresse les progrès de 149 pays en termes de parité hommes-femmes, par niveaux thématiques : participation et opportunités économiques, éducation, santé, survie et politiques publiques ; le niveau de l'intelligence artificielle s'y est ajouté en 2018.

La hiérarchie donnée par le rapport permet une prise de conscience accrue sur les défis alimentés par les différences entre les genres et les opportunités créées par l'effacement de celles-ci<sup>6</sup>.

La contribution égale des femmes et des hommes au processus de transformation sociale et économique est essentielle. Plus que jamais, les entreprises ne se permettent pas de perdre les compétences, les idées et les perspectives de la moitié de l'humanité sur un avenir plus prospère. La [Roumanie](#) occupe la 72<sup>ème</sup> place avec un score de 0.694, la [Tunisie](#) la 119<sup>ème</sup> place parmi les 149 pays analysés dans le rapport, avec un niveau de parité de 0.648. Dans le même classement, le [Maroc occupe la](#) 137<sup>ème</sup> position avec un score de 0.607. La [Belgique](#) se classe 32<sup>ème</sup> avec un niveau de parité de 0.738 et la [France](#) 12<sup>ème</sup> avec un score de 0.779<sup>7</sup>.

En général, les femmes africaines commencent des affaires par nécessité. Les États africains peuvent être classés en quatre groupes principaux en fonction de la richesse et du taux d'alphabétisation. Un examen plus attentif du phénomène indique que les taux les plus élevés d'entrepreneuriat féminin se retrouvent dans des environnements avec des ressources limitées. Les femmes africaines créent souvent des entreprises par nécessité, souvent pour leur subsistance, car elles n'ont pas d'autre travail. Les femmes sont confrontées à des obstacles majeurs et sont le plus souvent empêchées d'accéder au marché du travail<sup>8</sup>.

<sup>6</sup>The Global Gender Gap Index 2018, <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2018/the-global-gender-gap-index-2018/>, [04.04.2019].

<sup>7</sup> Maroc, <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2018/data-explorer/#economy=MAR>, [06.04.2019].

<sup>8</sup> Women in Africa Entrepreneurship: A path to women empowerment?, [https://wia-initiative.com/wp-content/uploads/zpress/WIA\\_Women\\_Empowerment.pdf](https://wia-initiative.com/wp-content/uploads/zpress/WIA_Women_Empowerment.pdf), [06.04.2019]

Parmi les États arabes, la Tunisie est un pays avancé en ce qui concerne les droits des femmes. En 1957, le Code du Statut Personnel (CSP) a créé une nouvelle organisation familiale fondée sur l'égalité des droits. Dans ce code la section « 3.1. Les politiques de genre » reconnaissent les droits des femmes et l'égalité des genres. Le mariage n'a lieu qu'avec le consentement des maris, et la polygamie et les prérogatives des hommes en matière de divorce ont été abolies.

Depuis l'obtention de son indépendance le 20 mars 1956, la Tunisie a fait des efforts considérables pour promouvoir le statut des femmes, pour soutenir leur rôle dans la société et dans différents domaines de la vie. La promulgation du Code le 13 août 1956, ainsi que les réformes de l'année 1993, ont assuré une base législative qui permet à la femme de se situer au cœur de la stratégie de développement humain. Ce code améliore la situation des femmes au niveau du partenaire actif, en contribuant ainsi au développement durable et viable<sup>9</sup>.

Afin de mettre en œuvre les projets sociaux de l'État qui visent à améliorer les conditions et les droits des femmes, le CREDIF<sup>9</sup> a été créé, comme institution spécialisée en problèmes féminins. Le CREDIF contribue à élargir la participation des femmes aux activités de développement et sert à mettre en œuvre la politique de l'État dans ce domaine. Par conséquent, le CREDIF devient l'une des références scientifiques spécialisées en matière de genre.

Le CREDIF a mené des recherches sur les femmes et leur statut dans la société tunisienne ainsi que sur leur contribution au développement de la société. À cet égard, les activités du CREDIF visent :

- la collecte, le traitement et la diffusion de données et de documents afin de fournir des rapports sur l'évolution des femmes et des hommes dans différents domaines de développement ;

- la collecte des documents portant sur les conditions de vie des femmes et la distribution de ces documents utilisables par un public aussi large que possible ;

- la mise à disposition des bases de données sur les problèmes des femmes en Tunisie (bibliographiques, documentaires et statistiques) ;

- l'implication dans la popularisation des droits des femmes et de l'approche tunisienne sur la promotion du statut des femmes ;

- la rédaction de rapports sur la situation des femmes dans la société tunisienne à la demande des autorités gouvernementales compétentes ;

- la participation à la mise en place de formations destinées au développement du potentiel des femmes et des hommes au niveau national et international, formations focalisées sur des questions de genre.

Une étude régionale<sup>10</sup> du CREDIF montre que :

- 48,8% des femmes entrepreneures sont jeunes (28 - 40 ans);

- 25,4% sont célibataires.

Selon le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, le niveau d'éducation des femmes en Tunisie est élevé, et beaucoup d'entre elles travaillent dans des institutions publiques et dans des entreprises privées. D'autre part, le taux de chômage est élevé parmi les femmes, en particulier parmi celles qui ont fait des études supérieures; beaucoup de femmes du milieu rural se trouvent dans des situations difficiles en raison de sources de revenus limitées.

<sup>9</sup> Centre for Research, Studies Documentation and Information on Women, <https://jamaity.org/bailleur/centre-research-studies-documentation-information-women/>, [10.04.2019]

<sup>10</sup> Soukaina Rahmani, *Women entrepreneurship at present in Tunisia*, <https://www.infodev.org/infodev-files/resource/idi/document/Women%20Entrepreneurship%20in%20Tunisia,%20Rahman%20Soukaina.pdf>, [10.04.2019]

Selon un rapport de la [JICA \(Japan International Cooperation Agency\)](#), les femmes entrepreneures développent des activités dans les services (41 %), dans la fabrication et la vente de consommables (aliments et vêtements - 25%), vente au détail (22 %). Leurs activités sont concentrées dans les grandes villes comme Tunis et Sousse<sup>11</sup>.

62% des femmes entrepreneures importent ou exportent ; pour le domaine de l'exportation, leurs principaux clients sont des pays comme la France, l'Italie, les États du Golfe, les États-Unis et la Malaisie<sup>11</sup>. Les femmes entrepreneures qui travaillent à la maison sont plus nombreuses que les hommes. 80 % des femmes entrepreneures sont diplômées de l'enseignement secondaire supérieur ; les femmes poussées vers l'entrepreneuriat par le besoin de développement personnel et non pas par des raisons économiques sont plus nombreuses que les hommes. 55% des femmes entrepreneures tunisiennes ont acquis une expérience de travail dans d'autres entreprises avant de lancer leur propre affaire<sup>11</sup>.

Les femmes entrepreneures en Tunisie se sont confrontées à beaucoup de difficultés en ce qui concerne, par exemple, l'accès au financement, la construction de réseaux, les connaissances en gestion et dans les affaires (visant le secteur et les produits), l'accès aux marchés et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

En 2015, il n'y a pas eu de politiques ou de régimes spéciaux pour le développement des PME. Aujourd'hui, les principales institutions gouvernementales impliquées dans ce domaine sont :

- [L'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant \(ANETI\)](#), partenaire dans le projet SALEEM. En utilisant le Fonds national pour l'emploi, l'agence propose des cours spécialisés aux diplômés de l'enseignement supérieur et des stages pour les personnes âgées afin d'améliorer l'employabilité. Ces actions sont accompagnées d'activités de formation et de financement pour le démarrage d'une entreprise. Environ 60 % des bénéficiaires étaient des femmes en 2012.
- [L'Office National de l'Artisanat Tunisien](#). Il offre des services pour l'artisanat, tels que financement, formation et foires entrepreneuriales. Environ 80 % des bénéficiaires sont des femmes.
- [L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation – API](#). L'agence contribue à promouvoir des investissements étrangers. Elle offre des solutions de financement pour les entreprises tunisiennes qui sont prêtes à collaborer avec des entreprises étrangères, en utilisant le Fonds de Développement de la Compétitivité Industrielle du gouvernement tunisien.

Les principales organisations qui assistent les PME et le développement de l'entrepreneuriat en Tunisie sont :

- [L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat : UTICA](#), [La Chambre Nationale des Femmes Chefs d'Entreprise : CNFCE](#). La CNFCE soutient les femmes entrepreneures dans tous les secteurs en organisant des cours de formation et des séminaires pour démarrer des

---

<sup>11</sup> Japan International Cooperation Agency, 2015 Country Report of Gender Profile (Tunisia)  
[https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun\\_2015\\_en.pdf](https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun_2015_en.pdf) [04.04.2019].

affaires et promouvoir le réseautage. Elle s'adresse également aux entrepreneurs des provinces et aux jeunes entrepreneurs.

- **La Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie : CONECT.** L'organisme soutient les entreprises dans tous les secteurs d'activité, les membres CONECT étant femmes et hommes. Les femmes ont été incluses dans le conseil d'administration depuis la mise en place de l'organisme. L'organisation dispose d'une base de données pour les femmes entrepreneures, mais n'a pas de programmes spécifiques pour les femmes. Selon CONECT, dans le secteur artisanal où les femmes sont particulièrement actives, le problème le plus important est l'accès au marché. Bien que la qualité pose des problèmes, les produits deviennent meilleurs, dès que les femmes ont la possibilité d'expérimenter.

Nous mentionnons dans ce qui suit d'autres organismes qui soutiennent les femmes entrepreneures :

- **Entreprises Féminines Durables/Women's Enterprise for Sustainability (WES).** L'organisation prépare le personnel local des ONG à la mise en œuvre de projets de développement et d'implémentation des activités d'entrepreneuriat régionales. Les ONG préparent les femmes entrepreneures et organisent des concours de formation afin de gagner des fonds pour démarrer le financement ou développer une entreprise.
- L'association tunisienne « **Femmes et leadership** ». L'association mène des actions visant à encourager le leadership des femmes titulaires d'un diplôme universitaire, à organiser des séances de sensibilisation, à établir des compétences, à organiser des formations et des concours d'affaires.
- **L'Union Nationale de la Femme Tunisienne : UNFT.** L'UNFT soutient le développement des compétences en entrepreneuriat chez les femmes. Elle aide également les femmes à commencer à travailler, les sensibilise davantage aux droits et à la protection.
- **L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises : IACE.** Environ 400 grandes entreprises tunisiennes sont membres de l'IACE, dont environ 10 % sont administrées par des femmes<sup>13</sup>.

En Tunisie, la répartition des femmes entrepreneures par secteur d'activité est la suivante<sup>12</sup> :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	FEMMES ENTREPRENEURS
Services	34%
Industrie	42%
Commerce	14%
Artisanat	10%
Total	100%

Le rapport<sup>12</sup> **Women Entrepreneurs in the Middle East and North Africa: Characteristics, Contributions and Challenges** montre que, par rapport aux autres États analysés dans le rapport, les femmes en Tunisie développent les plus grandes

<sup>12</sup> The Center of Arab Women for Training and Research, *Women Entrepreneurs in the Middle East and North Africa: Characteristics, Contributions and Challenges*, [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/7f0b3535-54ef-4136-9c4c-84ad9b7dc1a9/MENA\\_Women\\_Entrepreneurs\\_Jun07.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=ROOTWORKSPACE-7f0b3535-54ef-4136-9c4c-84ad9b7dc1a9-jkC.U6y](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/7f0b3535-54ef-4136-9c4c-84ad9b7dc1a9/MENA_Women_Entrepreneurs_Jun07.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=ROOTWORKSPACE-7f0b3535-54ef-4136-9c4c-84ad9b7dc1a9-jkC.U6y), [10.04.2019]

entreprises, ayant en moyenne 19,3 employés.

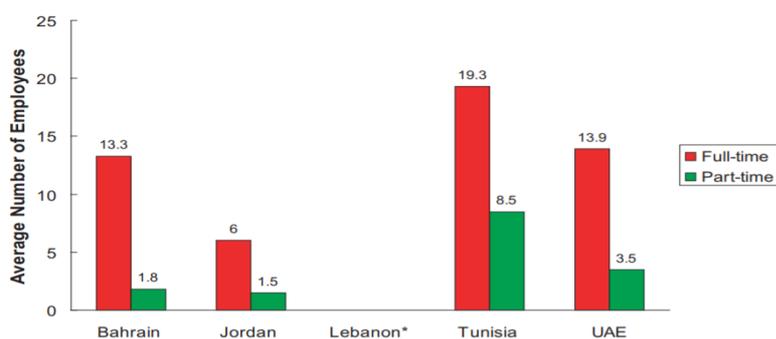


Figure 2 Nombre moyen d'employés

L'équilibre entre le travail et la famille est identifié comme le facteur le plus difficile par les femmes entrepreneures tunisiennes. Les trois défis relevés dans le rapport<sup>12</sup> pour les femmes entrepreneures en Tunisie sont : trouver/maintenir du personnel de qualité, supporter le coût élevé des services publics et accéder à de nouveaux marchés.

Par rapport à d'autres régions du monde, moins de femmes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord utilisent des sources de financement pour leurs entreprises. Avec un accès limité au financement, les femmes financent leur entreprise en grande partie à partir de sources personnelles telles que les épargnes, les amis, la famille et le réinvestissement des bénéficiaires dans l'entreprise.

La persistance de l'inégalité entre les genres continue à obstruer l'égalité de chances, tant au niveau mondial qu'au niveau tunisien. Investir dans les femmes est l'un des moyens les plus efficaces d'accroître l'égalité et de promouvoir une croissance économique durable et inclusive.

Les difficultés et les obstacles de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie comprennent l'accès limité aux sources de financement et aux marchés, le manque de compétences nécessaires pour gérer et accroître leurs affaires et les disparités dans la culture entrepreneuriale.

Les demandes de financement des femmes sont rejetées en plus grand nombre que celles des hommes entrepreneurs. Selon une étude de [NABES \(North Africa Bureau of Economic Studies\)](#) le taux de rejet des demandes féminines de crédit est double par rapport à celui des hommes. Ce problème est également dû au fait que les femmes n'ont généralement pas de propriétés en leur nom et n'ont pas de garanties pour qu'elles puissent recevoir un crédit<sup>13</sup>. Un autre problème est le manque de soutien, la même étude montrant également que 75% des femmes n'ont pas eu la possibilité de bénéficier d'un soutien à la création d'entreprise.

D'autres causes pour lesquelles les femmes ne créent pas leur propre entreprise sont souvent socioculturelles et comprennent : la pression familiale, le manque de coaching, le manque de garanties et l'aversion au risque. L'accès au financement est problématique tant pour les hommes que pour les femmes. Les femmes se voient refuser plus de demandes de prêt que les hommes. Par conséquent, l'accès au financement ou au capital devient plus difficile pour les femmes.

<sup>13</sup> Mehdi Haddada, *Female Entrepreneurship in Tunisia: What are the obstacles and Challenges?* <http://gestproject.eu/wp-content/uploads/2016/11/Hdada-Mehdi-Sousse-Female-entrepren-Tunisia.pdf>, [11.04.2019]

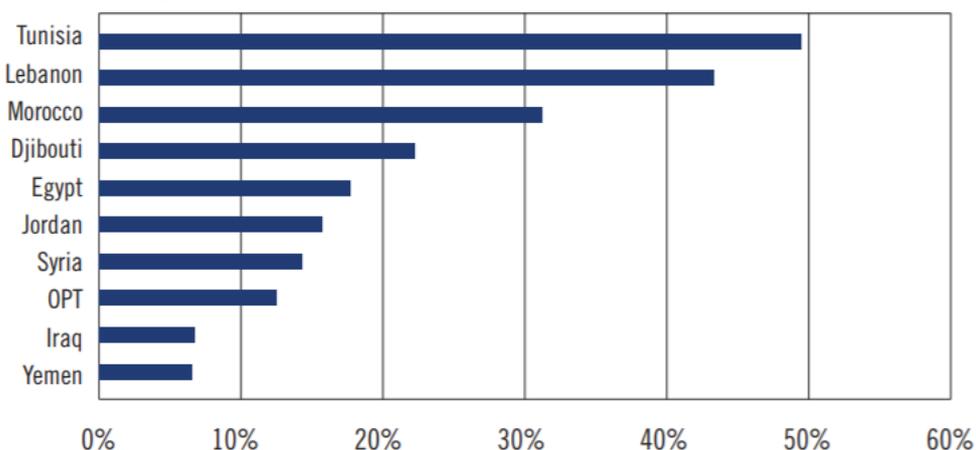
L'égalité de genres est une mesure importante pour améliorer la situation des jeunes femmes sur le marché du travail dans la région de l'Afrique du Nord.

L'écart entre les genres est presque nul dans l'éducation et la santé, mais pas dans l'économie. Les émeutes arabes de 2011 ont changé les anciennes structures et ont créé une vague générale d'engagement civique ; les femmes y sont des acteurs importants. Cependant, cette transition n'a pas encore conduit à une augmentation de la participation des femmes à l'élaboration des politiques, des lois et des droits qui déterminent leur rôle dans la société<sup>14</sup>.

Un autre problème est que les femmes ont du mal à élever une entreprise qui n'a qu'un seul propriétaire. Selon le rapport, cela est dû à des obstacles psychologiques, tels que l'environnement conservateur d'où ils proviennent, l'idée qu'ils ne sont pas en mesure de croître et l'accès au financement.

Un autre problème identifié par le rapport susmentionné est le manque de données statistiques fiables sur les femmes entrepreneures en Tunisie. Selon un rapport<sup>15</sup> entre 2014-2015 en Tunisie, 680.241 entreprises étaient recensées, sans fournir de données sur le nombre d'entreprises dirigées par des femmes.

Le pourcentage d'entreprises à participation féminine est illustré ci-dessous :



Source: World Bank, Enterprise Surveys.

Figure 3 Pourcentage d'entreprises à participation féminine

Les lois tunisiennes n'incluent pas de références explicites concernant les activités entrepreneuriales menées par les femmes. Les codes de procédure civile et commerciale, le droit commercial et les entreprises se réfèrent généralement à « la personne » et au « gérant ». Le Code tunisien du travail ne fait pas non plus référence au genre. La seule section qui concerne les femmes est celle consacrée aux dispositions spéciales du chapitre XII : l'emploi des femmes et des enfants dans l'agriculture.

La Constitution de la République de Tunisie garantit que « tous les citoyens ont les mêmes droits et obligations. Tous sont égaux devant la loi ».

<sup>14</sup> Promoting women's empowerment in the Middle East and North Africa. A rapid evidence assessment of labour market interventions, [https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_563865.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_563865.pdf), [11.04.2019].

<sup>15</sup> Maya Rahal, Two thirds of women-led startups fail in Tunisia, report, <https://www.wamda.com/2017/03/thirds-women-led-startups-fail-tunisia-report>, [11.04.2019].

En Tunisie, aucune loi ne limite les droits des femmes à :

- avoir une entreprise
- gérer une entreprise
- faire des demandes de prêt et accéder au financement
- mener des activités de commerce, ou visant des aspects concernant la fiscalité et la faillite.

## 1.3 MAROC

Au Maroc, l'entrepreneuriat a connu une évolution importante depuis l'indépendance. Ainsi, le pays a-t-il bénéficié de l'émergence d'une classe d'hommes d'affaires qui ont investi dans des secteurs comme le textile, l'agro-alimentaire et l'industrie légère. Mais de tels secteurs ne peuvent pas constituer le fondement d'une économie moderne capable de créer de la richesse et d'engager le pays dans un développement économique et social généralisé.

La situation a changé après l'année 1990, quand un certain nombre de réformes ont été lancées. À notre avis, elles constituent la source de la richesse au Maroc, de nos jours.

Depuis 1990, le Royaume du Maroc s'est engagé à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, considéré comme une composante extrêmement importante de l'approche stratégique visant des objectifs de développement durable ([SDG - Sustainable Development Goals \(SDGs\) -Agenda 2030](#)). Hicham Boudraa, Directeur du Pôle Support de l'AMDIE : Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations, s'exprimant à l'ouverture de la deuxième Conférence des femmes d'affaires arabes et africaines, a déclaré que le Royaume du Maroc s'est engagé à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, dont on a déjà réalisé 66%. Il a souligné que l'entrepreneuriat féminin reste un défi pour de nombreux pays, malgré l'engagement et les résultats considérables. Pourtant, au Maroc la promotion et le soutien de l'entrepreneuriat féminin sont des priorités<sup>16</sup>.

Les textes des lois du Maroc n'incluent pas de références explicites à l'entrepreneuriat féminin. La Constitution du Maroc, garantit que « tous les citoyens marocains doivent être égaux devant la loi ».

Comme pour la Tunisie, au Maroc, aucune loi ne restreint explicitement les droits des femmes<sup>17</sup> à :

- avoir une entreprise
- gérer une entreprise
- faire des demandes de prêt et accéder au financement
- mener des activités de commerce ou visant des aspects concernant la fiscalité et la faillite.

Avec tous les efforts législatifs visant à promouvoir l'égalité de genre, le Maroc se classe au 136e rang sur 144 États dans la hiérarchie de l'écart mondial entre les genres. Bien que ces écarts en matière d'éducation, de santé et de survie aient été comblés ou soient restés stables depuis 2006, l'écart entre les genres s'est accru en termes de participation et d'opportunités<sup>18</sup>.

<sup>16</sup> *Female entrepreneurship, a cornerstone of the SDGs in Morocco*, <https://aujourd'hui.ma/economie/lentrepreneuriat-feminin-une-pierre-angulaire-des-odd-au-maroc/>, [12.04.2019]

<sup>17</sup> [https://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/Environment\\_for\\_Womens\\_Entrepreneurship\\_in\\_MNA\\_final.pdf](https://siteresources.worldbank.org/INTMENA/Resources/Environment_for_Womens_Entrepreneurship_in_MNA_final.pdf), [07.04.2019].

<sup>18</sup> USAID/MAROC CO GENDER ANALYSIS (FINAL) 2018, <https://banyanglobal.com/wp-content/uploads/2018/03/USAID-Morocco-Gender-Analysis-2018.pdf>, [ 07.04.2019]

Seule une partie des femmes marocaines prennent seules des décisions d'emploi, les pères et les conjoints jouant un rôle important dans leur décision.

Le Code de la famille de 2004 place le ménage sous la responsabilité conjointe des deux conjoints et prévoit une consultation dans la prise de décision dans le domaine des affaires familiales et de la protection de l'enfance. Ces dispositions ne sont pas tout à fait compatibles avec les articles subséquents stipulant que le conjoint est seul responsable du soutien financier de l'épouse et des enfants. Cependant 31 % des hommes considèrent qu'il est inacceptable que les femmes travaillent, 39% des personnes interrogées au Maroc sont d'avis que si une femme gagne plus que son mari causerait des problèmes. Plus de 60% des répondants estiment que les hommes devraient être prioritaires lorsque les emplois sont limités et 71 % croient que si la mère travaille, les enfants souffrent.

Au Maroc, les entreprises dirigées par des femmes sont de petite et moyenne taille et ont comme principaux domaines d'activités les services (37%), l'industrie manufacturière (21%), dont la plupart sont principalement des produits textiles. Seulement 10% de toutes les entreprises sont détenues par des femmes<sup>19</sup>.

Seulement 40% des femmes ont accès au financement, comparativement à 92,5% des hommes<sup>19</sup>. Les femmes n'ont pas les garanties dont les banques ont besoin pour avoir accès au financement et sont plus enclines à avoir des actifs mobiles, comme des bijoux, que des biens immobiliers. 26% des femmes ont un compte dans une institution financière contre 52% des hommes. 5% des femmes ont utilisé ce compte pour mener des affaires, contre 23 % des hommes.

Les femmes entrepreneures mentionnent la bureaucratie administrative et les contraintes liées à l'utilisation des terrains comme des obstacles au développement des entreprises, ainsi que des facteurs sociaux ou culturels et la corruption. Parmi les autres obstacles, nous mentionnons la diminution des ressources financières, les procédures complexes d'enregistrement et d'octroi de licences, la moindre expérience de travail par rapport aux hommes et une confiance moindre en soi.

L'Association des Femmes Chefs d'Entreprise du Maroc (AFEM) soutient les femmes dans la création et le développement d'entreprises ; le soutien comprend aussi la création d'incubateurs. Fondée le 28 septembre 2000, l'AFEM est une association pionnière qui vise à rassembler des femmes d'affaires marocaines.

L'AFEM est la première association professionnelle de femmes au Maroc à avoir obtenu le certificat ISO 9001 pour ses activités (en 2008). L'association est représentée dans tout le territoire marocain : il y a un bureau national à Casablanca et sept bureaux régionaux (Rabat, Fès, Marrakech, Tanger, Agadir, El Jadida et Meknès)<sup>20</sup>.

Un entretien de 2016 avec la présidente de l'AFEM sur les femmes chefs d'entreprise du Royaume du Maroc (environ 15000), a révélé qu'à peine 600 d'entre elles ont rejoint cette association. Un problème identifié par la présidente de l'AFEM est le manque des écoles maternelles à tarifs convenables pour les femmes entrepreneures (facilité qui existe dans d'autres pays).

<sup>19</sup> OECD. Women's Economic Empowerment in Selected MENA Countries: The Impact of Legal Frameworks in Algeria, Egypt, Jordan, Libya, Morocco and Tunisia, Competitiveness and Private Sector Development, 2  
<https://www.oecd.org/mena/competitiveness/Brochure-WEEF-EN.pdf>, [09.04.2019].

<sup>20</sup> Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM),  
<https://www.euomedwomen.foundation/pg/en/profile/samyaelmousti>, [05.04.2019]

Plus de 300 entreprises ont été créées par l'association, en particulier dans le secteur des services<sup>21</sup>.

L'activité de l'association a commencé en 2006, lorsque l'AFEM a lancé le réseau Maroc Pionnières, avec le soutien de plusieurs donateurs. Aujourd'hui, l'association bénéficie du soutien de plusieurs acteurs – le Ministère de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social, l'Agence de Développement Social, l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), l'Agence pour le Développement Social. Il faut mentionner également le soutien belge, par le biais du programme APEFE Min Ajliki.

L'AFEM est dirigée par Mme Aicha Laasri Amrani, élue le 5 juin 2018. Avant de devenir présidente, elle a eu une expérience de 18 ans dans l'association et son projet est axé sur la mise en valeur de la jeune génération et sur la réinvention de l'AFEM. Sous la direction d'Aicha Laasri Amrani, l'AFEM propose également la création d'un fonds d'investissement AFEM INVEST, composé en grande partie de la contribution des femmes entrepreneures de l'AFEM. Il servira à financer l'accélération des meilleurs projets. Un autre plan vise toujours le développement de l'AFEM, en créant 7 nouveaux bureaux régionaux. En 2021, l'association comptera 12 délégations régionales et couvrira toutes les régions du Royaume de Maroc<sup>22</sup>.

Contrairement à ce que l'on peut voir dans certains pays d'Afrique subsaharienne, les femmes entrepreneures sont peu nombreuses, elles représentent 10% des entrepreneurs. Vu le manque de données statistiques, il est difficile d'établir un inventaire précis des femmes entrepreneures au Maroc. Cependant, leur nombre est estimé à présent par les experts entre 7000-10000, ce qui représente une croissance importante par rapport à l'année 2005 quand il était de 5000.

Selon les données fournies par la Banque mondiale, la participation des femmes à l'économie du Maroc n'est que de 26%. Ce faible pourcentage peut être dû au fait que beaucoup de femmes dans les zones rurales travaillent à la maison, les hommes étant ceux qui vendent les produits. Les femmes ne sont donc pas prises en compte comme participantes au processus, bien qu'elles travaillent dur dans l'agriculture.

Alors que l'entrepreneuriat est un moyen d'autonomie et de réalisation de soi, le chemin de l'entrepreneuriat n'est pas toujours facile, les femmes entrepreneures doivent affronter de nombreux obstacles qui peuvent diminuer leur enthousiasme, voire les déterminer et pour certaines même les convaincre d'arrêter.

Les facteurs environnementaux généraux dans lesquels les entrepreneurs opèrent peuvent jouer un rôle de facilitation ou, au contraire, l'inhibition du comportement entrepreneurial et, dans ce contexte, certains obstacles sont de nature générale tandis que d'autres semblent plus spécifique aux femmes.

Les études culturelles, en particulier celles de Hofstede G. (1989) et De'Iribarne Ph. (1989), ont conclu que les attitudes et les comportements des individus s'expliquent par leurs origines culturelles. Cette conclusion est valable pour l'entrepreneuriat, qui peut être affecté par l'existence des questions liées aux valeurs culturelles et aux règles sociales. En général, la culture masculine est à l'origine de certains des problèmes socioculturels des femmes entrepreneures. La culture

---

<sup>21</sup> Asmaa Morine Azzouzi, *More and more women entrepreneurs in Morocco*, <https://ideas4development.org/en/start-ups-women-morocco/>, [07.04.2019].

<sup>22</sup> Salma Sabhi, *Aicha Laasri Amrani, patronne des patronnes marocaines*, <https://www.plurielle.ma/societe/aicha-laasri-amrani-patronne-des-patronnes-marocaines/>, [09.04.2019]

marocaine a longtemps été hostile à l'idée d'une femme travaillant à l'extérieur de la maison.

De nombreuses femmes qui ont répondu à des questionnaires sur le thème de l'entrepreneuriat ont identifié comme un obstacle important la nature patriarcale de la société.

Les habitudes de privilégier les hommes pour les postes comprenant des responsabilités, de regarder certaines professions comme des professions pour les hommes sont également très décourageantes pour les femmes entrepreneures au Maroc<sup>23</sup>.

Depuis l'enfance, les filles sont soumises à des préjugés et stéréotypes tels que l'idée qu'elles peuvent être des ménagères plutôt que des entrepreneures ou des managers des sociétés ; c'est pour cette raison que certaines d'entre elles se limitent à devenir des mères attachées à leur maison, tout en se sacrifiant pour la famille et l'éducation des enfants.

Les femmes entrepreneures sont victimes de nombreux préjugés. Ces préjugés ont été classés par Amrhar (2001) en trois catégories : les structures sociales et économiques, l'entourage direct et les prestataires de services. Selon cette auteure, l'entrepreneure est perçue dans les structures sociales comme incapable de faire face à la concurrence, d'être soumise à des pressions politiques et d'être incapable de comprendre les changements économiques et sociaux.

Un autre problème est que les femmes entrepreneures ne reçoivent souvent pas le soutien des hommes et des enfants et que ceux-ci participent donc rarement au travail domestique. Cet obstacle crée une pression pour les femmes en raison de la nécessité de se diviser entre le travail à la maison et le désir de réussir dans les affaires.

Un autre obstacle est déterminé par le fait que les prestataires de services, tels que les banques, estiment que l'entrepreneure n'est pas suffisamment capable de faire face aux pressions économiques et sociales. Ainsi, l'entrepreneure doit faire face au manque de crédibilité et à la réticence des différents partenaires (clients, fournisseurs, etc.), notamment au début du projet entrepreneurial.

En 2015, la Banque africaine de développement a classé le Maroc parmi les pays ayant le taux d'égalité le plus faible en termes d'opportunités économiques, classé 48, sur un total de 54 pays sur le continent africain.

Parmi les facteurs les plus importants propices à l'entrepreneuriat, le potentiel du marché est le facteur le plus important. Un autre facteur tout aussi important est l'accès au financement.

Les entrepreneurs estiment que les dépôts exigés par les banques marocaines sont trop importants et critiques pour ne pas tenir compte d'autres critères d'octroi de crédits, tels que l'expérience professionnelle, les diplômes et les compétences. Compte tenu de la réticence des banques face au choix des femmes de ne pas prendre de risques, l'accès au crédit bancaire reste faible, et la majeure partie du financement du travail des femmes est l'autofinancement, l'épargne personnelle et les personnes proches<sup>24</sup>.

---

<sup>23</sup> Habiba Bensassi, *Female Entrepreneurship in Morocco, Obstacles and Ways to Overcome them*, <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/180004/1/ofel-2018-p390-401.pdf>, [10.04.2019]

La plupart des entreprises créées par des femmes au Maroc sont petites, ce qui limite leur accès au financement institutionnel et limite leur potentiel de croissance.

Plusieurs organismes et programmes existent au Maroc pour la création et le développement de PME. Nous énumérons ici les plus importants : « Maroc PME » - l'Agence Nationale pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, l'Agence Marocaine de Développement des Investissements, les centres d'investissement régionaux et les diverses associations de promotion de l'entrepreneuriat (La Fondation Création d'Entreprises, le club d'étudiants Jeunes Leaders Marocains, l'AFEM, La Fondation Saham, l'OCP, et l'ANAPEC - Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences, partenaire dans le projet SALEEM), mais, généralement, peu d'entrepreneures les connaissent. Beaucoup de femmes ne sont pas conscientes de l'existence de ces structures. Selon l'AFEM (2015), « ces associations peuvent encourager et soutenir la création d'entreprises pour les femmes, fournir des informations, la supervision et la gestion et un soutien à leur entreprise, ainsi que le développement de compétences managériales, leur fournir un savoir-faire et de constituer un réseau capable de jouer un rôle de lobbying devant les autorités publiques et les institutions internationales ».

Cependant, très peu de programmes sont destinés exclusivement aux femmes entrepreneurs. Nous mentionnons ici le programme Maroc Pionnières et le programme [Min Ajliki](#). Le dernier programme a été lancé en 2013 par l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger. L'objectif en est l'amélioration quantitative et qualitative de l'entrepreneuriat féminin dans les régions de Casablanca, Tanger-Tétouan et Meknès-Tafilalet, en facilitant la création des incubateurs d'entreprise. Ce programme offre une formation entrepreneuriale, des activités de sensibilisation, du soutien à la phase initiale. Afin d'assurer le suivi du projet dans tout le Maroc, une plate-forme informatique a été créée en partenariat avec l'ANAPEC. Au total, le programme, qui a été financé deux fois au cours des trois dernières années, s'élève désormais à 8 millions d'euros et prévoit un supplément de 14 millions d'euros jusqu'en 2021<sup>26</sup>.

Un certain nombre d'obstacles :

1. Poids des responsabilités familiales et manque de soutien familial.
2. Aversion au risque.
3. Peur de l'échec.
4. Perception des compétences entrepreneuriales.

Nous apprécions qu'au Maroc la promotion et le renforcement de l'esprit d'entreprise des femmes sont principalement liés au développement d'une culture entrepreneuriale.

## 1.4 BELGIQUE

Avec une économie bien développée, la Belgique offre à ses citoyens la possibilité de se lancer dans des activités entrepreneuriales. À leur tour, les citoyens sont particulièrement motivés, notamment par les opportunités disponibles. En 2018, conformément au rapport [Mastercard Index of Women Entrepreneurs](#), la Belgique s'est retrouvée parmi les États qui soutiennent les femmes entrepreneures et assurent des conditions propices pour le développement de leurs initiatives. Cela en dépit d'un obstacle structurel important – la peur d'échouer. Le Mastercard Index of Women Entrepreneurs voyait dans la Suède, la Belgique et la Grande-Bretagne les États européens qui offrent les meilleures conditions de soutien et les meilleures opportunités aux femmes intéressées à s'impliquer dans une activité entrepreneuriale (la Suède – 69,6 la Belgique – 69,0 la Grande-Bretagne – 67,9)<sup>24</sup>

Selon le rapport [GEM](#) la Belgique a obtenu les meilleurs résultats par rapport à la moyenne européenne, en matière de conditions entrepreneuriales, dans les domaines suivants : finances, transfert de recherche, infrastructure commerciale, ouverture vers le marché intérieur. Il faut remarquer la valeur de 3.4 de l'indicateur du financement entrepreneurial, la plus haute au niveau des États de l'Union Européenne en 2014. Cette valeur a augmenté considérablement par rapport à celle obtenue en 2013 (2.6).

Un autre facteur positif, censé stimuler l'entrepreneuriat belge, est l'infrastructure commerciale et physique (routes, communications, utilités, etc.).

Par contre, la politique nationale, l'éducation des deux premiers niveaux, ainsi que les règles sociales et culturelles sont perçues comme facteurs négatifs pour l'entrepreneuriat belge, du moment que ces indicateurs se situent sous la valeur de 2.5. De tels résultats sont en accord avec le sondage NES 2013 qui identifie dans la politique nationale, dans l'éducation et dans les normes sociales et culturelles des obstacles structureaux.

Parmi les raisons du développement de l'entrepreneuriat féminin en Belgique pourrait également venir du fait qu'il y a eu un certain soutien de la part des organisations depuis longtemps. La plus ancienne en est [l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises \(FCE\)](#) créée vers la fin de la seconde guerre mondiale par Yvonne Foinant, dans le contexte de l'obtention du droit de vote pour les femmes. En mars 1949, Mme Annie Vandenschrik, la première dirigeante de cette association, publiait le Statut officiel de la FCE belge. L'association rassemblait des femmes qui investissent un capital dans une entreprise commerciale ou industrielle. En janvier 1950, on a signé à Bruxelles le statut de la FCE. La FCE est une organisation à but non lucratif, sans couleur politique ou religieuse, sans rapports avec le gouvernement,

<sup>24</sup> Suedia, Belgia și Marea Britanie, țările din UE care susțin antreprenoriatul feminin, <http://www.exino.ro/suedia-belgia-si-marea-britanie-tarile-din-ue-care-sustin-antreprenoriatul-feminin/>, [02.04.2019]

qui se propose au niveau national et international de promouvoir les femmes qui gèrent des affaires. La FCE se propose de promouvoir les entreprises gérées par des femmes, en stimulant la visibilité et la reconnaissance de celles-ci<sup>25</sup>.

Quelques années plus tard, on a mis point les statuts d'une association mondiale, la FCEM. De nos jours, [la FCEM](#) (Women Entrepreneurs en anglais) est un réseau de 5 millions de femmes entrepreneures provenant de 12 pays et de 5 continents<sup>26</sup>.

La FCEM a créé une plateforme unique, [BIDSNET](#), qui aide les entrepreneures à promouvoir leur affaire ou bien à trouver des partenaires ou des investisseurs. Parmi les Etats membres de la FCEM, il faut compter la France (FCE-France), la Tunisie (CNFCE) et le Maroc (AFEM).

[Women in Business](#) est un site web qui fournit des informations sur l'entrepreneuriat féminin en Belgique et dans l'espace global<sup>27</sup>: articles utiles concernant les problèmes rencontrés par les femmes dans le monde des affaires, la discrimination de genre, le congé maternité, les opportunités de formation. Une place de choix est accordée aux histoires à succès ayant comme protagonistes des femmes d'affaires. Le site offre également des liens outils vers d'autres organisations belges intéressées à promouvoir l'égalité sur le lieu de travail et l'identification des meilleures opportunités pour les femmes entrepreneures<sup>30</sup>.

Les résultats [GEM](#)<sup>28</sup> pour la Belgique et la Flandre montrent l'importance de la peur d'échouer comme obstacle structurel, dans le cas des jeunes entrepreneurs latents qui observent leurs opportunités. La moitié des sujets avouent que c'est la peur d'échouer qui les empêche d'agir, en dépit des opportunités réelles de se lancer dans une affaire.

Selon les données collectées entre 2011 et 2014, les habiletés considérées nécessaires pour commencer une affaire sont les plus faibles chez les femmes. C'est un indicateur assez stable, qui signale la différence de genre dans les pays de référence.

Tous les deux ans, l'organisation [Women in Business](#) publie le Baromètre de l'Entrepreneuriat Féminin. Les données en indiquent une image claire qui rend possible l'évaluation des mesures spécifiques à prendre pour améliorer l'activité entrepreneuriale.

Les diagrammes ci-dessous rendent compte de cette situation.

Selon le baromètre de l'année 2017, les secteurs d'activité des femmes dans les professions indépendantes sont mis en évidence dans la figure suivante.

---

<sup>25</sup> <https://1819.brussels/en/tools/who-can-help-me/belgian-association-women-business-leaders-fce>

<sup>26</sup> <http://fce-wvb.be/fce-belgique/>

<sup>27</sup> <https://wagate.eu/women-business-belgium>

<sup>28</sup> <https://www.gemconsortium.org>

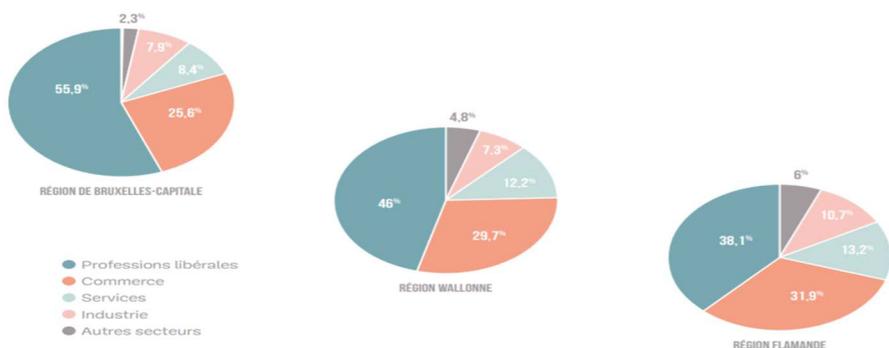


Figure 4 Secteurs d'activité des femmes dans les professions indépendantes. Source: [https://womeninbusiness.be/wpcontent/uploads/sites/30/2018/01/Barom%C3%A8tre\\_FR\\_BAT-final.pdf](https://womeninbusiness.be/wpcontent/uploads/sites/30/2018/01/Barom%C3%A8tre_FR_BAT-final.pdf)

Les graphiques ci-dessus montrent que la plupart des femmes belges exercent des professions libérales (55,9%), suivies par des activités entrepreneuriales dans le domaine du commerce, des services et de l'industrie.

On peut y observer que les professions libérales sont le mieux représentées (55,9 %) ; elles sont suivies par l'activité entrepreneuriale dans le commerce, les services et l'industrie.

En 2012, la Belgique comptait 188.000 femmes entrepreneures, dont 43.000 avaient des employés. Elles représentaient 31 % du total des entrepreneurs et 23% du total des employeurs. Par rapport au début de 2008, le taux de croissance a été de 10% ; dans le cas des hommes entrepreneurs ce taux a été plus modeste, de seulement 4%<sup>29</sup>. À la fin du mois de janvier 2019, les statistiques ont montré qu'en Belgique, il y avait 980.456 entreprises enregistrées pour TVA, c'est-à-dire 3,7 % de plus que l'année précédente. Le nombre de nouvelles entreprises a augmenté également de 7,5 % par rapport à janvier 2018<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> Statistical Data on Women Entrepreneurs in Europe, Country Fiche Belgium, <http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/7804/attachments/3/translations/en/renditions/native>, [23.04.2019]

<sup>30</sup> 13 124 bew enterprises in January, <https://statbel.fgov.be/en/news/13124-new-enterprises-january>, [03.04.2019].

## 1.5 FRANCE

En France, avant 1907, les femmes ne pouvaient pas disposer de leur salaire. Jusqu'en 1965, les femmes ne pouvaient pas non plus gérer librement leurs propriétés ou bien ouvrir un compte à la banque, sans avoir l'accord du mari ou du père.

Un progrès important a été enregistré en 1984, lorsque les femmes ont commencé à gérer elles-mêmes les propriétés matrimoniales et les finances de la famille, tout comme les hommes.

De nos jours, en France et dans d'autres pays européens, à peu près un tiers des femmes sont entrepreneurs, ce qui est très peu par rapport au nombre total des femmes. Cela atteste le rythme lent de transformation de la société. Pourtant, les femmes voient de plus en plus l'entrepreneuriat comme une activité plus satisfaisante que celle d'employé. Elles restent pourtant moins nombreuses que les hommes qui partagent ce point de vue. Les raisons en sont la perception sociale génératrice d'obstacles, ainsi que la manque de confiance en soi des femmes.

Le passé colonial, le capitalisme solide, les efforts du gouvernement pour assurer l'équité sociale, les niveaux relativement élevés de la recherche et du développement, le soutien des industries innovantes font de la France un modèle à suivre, en matière d'entrepreneuriat féminin.

Au cours de la dernière décennie, le type et le degré d'implication institutionnelle à plusieurs niveaux (gouvernement, médias, affaires, investissements financiers, organisations non gouvernementales, organisations dédiées à l'éducation), subissent un perpétuel changement, une adaptation du discours traditionnel, une remise en question des objectifs politiques. Les programmes de recherche et de financement concernant l'entrepreneuriat régional et national ont une contribution importante pour le soutien des femmes entrepreneures. L'évolution dans cette direction stimule l'essor des affaires et crée des passerelles au-delà des frontières géographiques continentales dont d'autres nations peuvent bénéficier.

Les études plus récentes montrent l'effacement des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès au financement ; pourtant, les sollicitations de financement qui appartiennent aux femmes sont plus modestes, comme si les projets féminins étaient moins ambitieux.

En dépit de l'existence d'établissements qui soutiennent l'égalité entre les hommes et les femmes, parmi les entrepreneurs de France il n'y a que 31% de femmes<sup>31</sup>. En 2012, les femmes représentaient seulement 13% des entrepreneurs ayant plus de 10 employés ; dans le domaine high-tech ou dans d'autres domaines susceptibles de croissance rapide, les présences entrepreneuriales féminines étaient très rares. Au niveau de l'an 2012, 57% des femmes entrepreneures avaient

<sup>31</sup> Virginie Vial, Int. J. Entrepreneurship and Small Business, Vol. 30, No. 1, 2017, *Women entrepreneurs in France* [https://www.researchgate.net/publication/312012776\\_Women\\_entrepreneurs\\_in\\_France/download](https://www.researchgate.net/publication/312012776_Women_entrepreneurs_in_France/download), [15.04.2019]

des enfants et 48 % bénéficiaient de support de la part du gouvernement ; elles étaient actives dans tout le territoire de la France, notamment dans la région parisienne (21%).

Les domaines d'activité où les femmes sont le mieux représentées (73%) sont les services sociaux et la santé, les start-up numériques (10 %) et le bâtiment (2%). De manière prévisible, l'entrepreneuriat féminin couvre les domaines où les femmes étaient traditionnellement employées. Les affaires du bâtiment et de la fabrication sont dominées par les hommes.

En ce qui concerne l'activité entrepreneuriale féminine, les données GEM de 2012 montrent que la France occupe la 9e place parmi les 18 États développés analysés. 4% de la population adulte de la France est représentée par les femmes devenues entrepreneurs par nécessité (21%) ou bien par opportunité (79%).

L'entrepreneuriat devient toujours plus intéressant pour la population féminine de la France : 69% y voient une activité beaucoup plus satisfaisante que celle d'un simple employé<sup>32</sup>.

Le succès d'une entreprise est fondé sur la gestion du capital humain - le capital humain de l'entrepreneur et la capacité de mobiliser un autre capital humain. Les femmes entrepreneures sont plus réservées en ce qui concerne le risque, par conséquent moins compétitives. Il faut prendre en compte également leur présence minoritaire dans ce domaine. Des études plus récentes montrent qu'il s'agit plutôt d'un stéréotype. Les femmes ont des formations similaires à celles suivies par les hommes, mais elles entrent dans des réseaux plus modestes, composés de femmes. Le capital humain et social, notamment l'éducation, stimule leur habileté d'obtenir un traitement égal en ce qui concerne le financement et contribuent au renversement des mythes négatifs au sujet des femmes entrepreneures.

Le contexte socio-culturel a un rôle fondamental en ce qui concerne le choix du parcours éducationnel et du parcours professionnel.

Les femmes entrepreneures françaises sont toujours plus éduquées – pourtant, elles se déclarent dépourvues d'habiletés managériales, surtout à cause de leur expérience managériale insuffisante. Cet effet est renforcé par l'expérience réduite due à la différence d'âge entre les femmes entrepreneures et les hommes entrepreneurs (45,5 ans pour les femmes, 46,5 pour les hommes - INSEE, 2012) à l'absence du travail pendant le congé maternité et aux obligations familiales ultérieures.

Pour lancer une start-up, les femmes emploient moins de capital et d'instruments financiers que les hommes ; à cause de l'accès plus récent dans le domaine entrepreneurial, elles sont perçues comme une nouveauté, comme quelque chose de moins crédible. Elles continuent à être en désavantage à cause de la dimension plus réduite de l'affaire, mais aussi à cause du potentiel inférieur de croissance, ce qui détermine probablement une possibilité faible d'obtenir des crédits et de développer tant l'affaire, que le profit. Comme dans d'autres États, en France on remarque le désir des femmes d'harmoniser leur vie privée et leur vie professionnelle, ce qui peut conduire au maintien des affaires à une dimension réduite.

---

<sup>32</sup> Women entrepreneurs BNP Paribas supports women entrepreneurship <https://group.bnpparibas/en/hottopics/women-entrepreneurs/briefing>, [08.04.2019]

Le fonds de garantie des initiatives féminines facilite l'accès au financement pour la création, la saisie ou le développement d'une affaire. Du point de vue financier, les femmes bénéficient d'un réseau de soutien solide et de plusieurs programmes de garantie des prêts.

En matière d'innovation, les femmes tendent à s'orienter vers des directions susceptibles à améliorer la vie quotidienne : les produits, les services et les innovations organisationnelles centrées vers les clients.

En France, les femmes entrepreneures travaillent notamment dans le secteur des services, comme d'ailleurs dans d'autres pays OCDE. Dans beaucoup de pays, il y a des témoignages sur l'implication des femmes dans des domaines très divers<sup>33</sup>.

Entre 2012 et 2016, le nombre total des femmes entrepreneures a augmenté de 141.227 à 212.521. Selon les données fournies par le Secrétariat pour l'Égalité entre les Hommes et les Femmes en France, les femmes entrepreneures sont plus éduquées que les hommes : 72 % des femmes ont des études doctorales, alors que seulement 62% des hommes entrepreneurs sont dans cette situation<sup>34</sup>.

À les comparer avec les sociétés détenues par les hommes, celles détenues par les femmes sont moins grandes et moins orientées vers la croissance, mais elles sont stables, ayant une résistance similaire aux changements économiques. En Europe, le taux de survie des affaires détenues par les femmes est à peu près égal à celui des affaires détenues par les hommes. En France, il y a certaines différences : le taux de survie des affaires créées par des femmes est de 63 %, tandis que celui des affaires créées par les hommes est de 70 %. L'explication peut en être la nature des affaires des femmes, ancrées pour la plupart dans la santé, l'éducation et les services, domaines moins exposés aux changements économiques.

La différence concernant l'accès au financement a été analysée dans beaucoup d'études. On y a constaté que les femmes se confrontent avec beaucoup de situations délicates en ce qui concerne le financement de leurs affaires. Cela se doit à leur expérience entrepreneuriale moins consistante, à l'implication dans des secteurs moins importants, aux stéréotypes et aux préjugés. Il semble que la plupart des femmes entrepreneures démarrent leur affaire avec moins d'argent.

Selon les études effectuées, les femmes entrepreneures ont des réseaux plus réduits, avec une structure différente par rapport à ceux détenus par les hommes : les réseaux féminins incluent plutôt la famille, les amis, les enseignants que les fournisseurs de services ou d'autres entrepreneurs. Un autre défi porte sur le fait que les femmes sont moins capables d'initier une affaire avec un capital social important, accumulé grâce aux emplois précédent.

Il résulte que les femmes entrepreneures possèdent des réseaux d'une qualité inférieure. Cela peut compromettre le développement de l'affaire, du moment qu'elles utilisent le plus les relations provenant des réseaux et se font conseiller notamment par les détenteurs de petites sociétés. Il est peu probable qu'elles aient pu interagir avec des individus qui contrôlent des ressources critiques. À la différence des femmes entrepreneures, les hommes disposent de réseaux plus grands et d'un pouvoir socio-économique supérieur, ce qui peut être un avantage du point de vue de l'obtention d'informations et de ressources.

<sup>33</sup> *Women entrepreneurship Key findings: France*, <http://www.oecd.org/sdd/business-stats/EaG-France-Eng.pdf> [20.04.2019]

<sup>34</sup> *Entrepreneuriat des femmes*, <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/egalite-professionnelle/entrepreneuriat-des-femmes/>, [07.04.2019].

Les femmes entrepreneures doivent harmoniser les obligations familiales et le travail hors la famille. En ce sens, des obstacles importants sont rencontrés dans les pays qui conservent la division traditionnelle des rôles et qui manquent d'établissements de support et de services publics ou privés destinés au soin des enfants et des personnes âgées.

Il y a aussi des études consacrées au développement des idées entrepreneuriales. En France, on a remarqué le renforcement du penchant au travail à son propre compte chez les étudiants exposés à des modèles imaginaires (Laviolette et al, 2012).

Il faut mentionner les efforts notables faits en France pour soutenir les femmes entrepreneures, en incluant la création de réseaux et de centres de support et de conseil.

En 1981, on a créé le Ministère pour les droits des femmes ; sous l'administration Macron, depuis 2017, on a désigné un secrétaire d'État pour diriger le secrétariat du département pour l'égalité des hommes et des femmes et pour la lutte contre la discrimination. Il s'agit de Mme Marlène Schiappa.

La politique de l'État français vise la croissance du nombre d'entreprises créées par les femmes, la reconnaissance de la contribution des femmes au développement économique et encourage la perspective de certaines femmes d'atteindre l'indépendance financière à travers la création d'emplois pour elles-mêmes.

Le [Plan de l'Entrepreneuriat Féminin](#) a été lancé au mois d'août 2013, par le ministère chargé des droits des femmes ; ce plan a été élargi jusqu'en 2020, comme partie composante du premier plan interdépartemental pour l'égalité professionnelle. Ce plan a trois objectifs principaux : sensibiliser et informer les créateurs d'affaires, soutenir les nouveaux dirigeants d'affaires, faciliter l'accès au financement pour les nouveaux entrepreneurs<sup>34</sup>.

La structure générale du champ du travail constitue le fondement des attentes concernant le rôle de la femme et le rôle de l'homme. Les recherches de Redien-Collot et O`Shea ont analysé l'efficacité des programmes du gouvernement et des ONG pour l'entrepreneuriat féminin. Ils se sont adressés aux femmes entrepreneures représentant toutes sortes d'industries pour savoir leur opinion à propos du système de soutien. Les auteurs ont révélé une certaine réserve chez les utilisateurs et les administrateurs du système à l'égard de deux objectifs importants du système : l'émancipation et le succès des femmes en entrepreneuriat<sup>35</sup>.

Les femmes entrepreneures constituent une population hétérogène, aspect important, mais insuffisamment analysé. Les résultats de la recherche montrent qu'il y a des voies multiples pour gérer la discrimination de genre.

La semaine de l'entrepreneuriat féminin est un exemple d'initiative dans le domaine de l'éducation entrepreneuriale, une facette de la semaine de sensibilisation de la jeunesse (événement annuel). Le but de ce projet est double : initier à l'entrepreneuriat les jeunes gens entre 13 et 25 ans et en même temps les sensibiliser aux problèmes de genre. Pour ce faire, tout au long de la semaine, on

---

<sup>35</sup> Léger-Jarniou Catherine, Nelson Teresa, Chasserio Stephanie, « Research on Women Entrepreneurs : Putting the French-speaking Perspective into Context », Revue de l'Entrepreneuriat, 2015/2 (Vol. 14), p. 7-17. DOI : 10.3917/entre.142.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2015-2-page-7.htm>

organise des rencontres entre élèves, étudiants et femmes entrepreneures<sup>36</sup>.

Une deuxième semaine des femmes entrepreneures a eu lieu entre le 5 et 16 mars 2018. À cette occasion, BNP Paribas a annoncé 4 nouveaux projets pour le soutien des femmes entrepreneures de France, qui visent :

- le financement des projets des entrepreneures femmes, à travers l'octroi de 2 milliards d'euros pour leur cause;
- le démarrage des Plans Régionaux d'Action avec les partenaires de 13 régions (création d'incubateurs, financement de projets dirigés par les femmes, mise en réseau de différents acteurs, hommes et femmes) ;
- l'augmentation de 25% des opportunités de réseau pour les femmes entrepreneures, à travers le programme [#ConnectHers](#) lancé en 2017 ;
- la mise en place au niveau national d'un observatoire annuel pour les femmes entrepreneures, censé analyser les tendances en France et soutenir [BNP Paribas](#) dans l'identification des besoins des entrepreneurs femmes.

BNP Paribas est une banque internationale très importante, qui soutient les clients et les employés face aux défis de la société moderne. Au fil des années, BNP a joué un rôle important dans le milieu entrepreneurial féminin, en considérant le support accordé à l'entrepreneuriat féminin comme une modalité pour résoudre l'inégalité entre les femmes et les hommes et stimuler la croissance économique.

BNP développe des programmes concrets, comme [BICICI](#) en Côte d'Ivoire, où elle finance un programme d'incubation avec [Empow'Her](#) : il s'agit d'un programme d'incubation de 10 mois pour les femmes qui développent des projets dans le domaine social. Un autre projet est développé au Maroc en partenariat avec BERD et vise le soutien des femmes entrepreneures et des PME dirigées par les femmes dans ce pays. BNP facilite également l'accès aux micro-crédits, dans les pays en voie de développement.

---

<sup>36</sup> *Entrepreneurship education in France*,  
[https://www.schooleducationgateway.eu/downloads/entrepreneurship/France\\_151022.pdf](https://www.schooleducationgateway.eu/downloads/entrepreneurship/France_151022.pdf), [21.04.2019].

## 1.6 ROUMANIE

Le degré d'implication des femmes dans l'activité entrepreneuriale varie d'un état à l'autre, mais la société peut bénéficier de cette activité quelles que soient les caractéristiques d'identification d'un groupe (la nationalité, le genre, l'âge, l'ethnie, etc.). Le nombre des femmes entrepreneures d'un État peut également servir comme indicateur de l'activité entrepreneuriale.

L'étude [Mastercard Index of Women Entrepreneurs](#) publiée en 2018 situe la Roumanie sur la neuvième place dans un classement des pays selon le nombre d'affaires détenues par des femmes : plus précisément, sur un nombre total d'affaires, 28,9% sont détenues par des femmes, ce qui signifie une croissance par rapport à l'année précédente où le rapport était de 27,5%.

La transition vers la démocratie en Roumanie n'a pu déterminer ni l'effacement des stéréotypes concernant le rôle de la femme dans la société, ni l'implication plus consistante de celles-ci dans les activités importantes pour l'économie nationale. L'orientation vers l'économie de marché a influencé de manière moins positive la présence des femmes sur le marché du travail et leur accès aux droits ; pourtant, avant 1989, l'égalité entre les hommes et les femmes était prioritaire dans l'établissement des objectifs politiques.

Après 1989, l'égalité de chances formellement assurée par le régime communiste a été remplacée par une liberté totale de construire sa carrière, tant pour les hommes que pour les femmes, y compris dans le domaine de l'entrepreneuriat. Même si à la fin des années `90 il y avait déjà des affaires féminines, la situation des femmes entrepreneures était plus difficile, notamment à cause des responsabilités professionnelles et familiales<sup>37</sup>.

Il faut remarquer qu'en général, même si les États de l'Union Européenne ont bénéficié de soutien et de politiques pour le développement de l'activité entrepreneuriale féminine, cette activité est encore exposée aux stéréotypes et aux préjugés. La Roumanie n'y fait pas exception. D'autre part, en Roumanie le développement d'un marché adéquat du travail représente un défi, c'est pourquoi le développement de l'activité entrepreneuriale est une solution pour la création de nouveaux emplois<sup>38</sup>.

Une étude [EUROSTAT](#) publiée en 2013 montre que seulement 31% des managers sont femmes. Elles développent des affaires dans des secteurs tels : produits et services de consommation, services financiers, services professionnels, industrie, vie, science et santé, gouvernement, éducation et non-profit etc. Il y a des secteurs qui continuent à être dominés par les hommes.

<sup>37</sup> « 10 afaceri de succes în România conduse de către femei manager» (Dix affaires de succès en Roumanie, dirigées par des femmes-managers, n.t.) [http://www.aippimm.ro/files/articles\\_files/90/4635/10-afaceri-de-succes-in-romania-conduse-de-catre-femei-manager-1.pdf](http://www.aippimm.ro/files/articles_files/90/4635/10-afaceri-de-succes-in-romania-conduse-de-catre-femei-manager-1.pdf), [ 07.05.2019].

<sup>38</sup> Violeta Sima, « The Feminine Entrepreneurship in Romania and new ways for its development» (L'entrepreneuriat féminin en Roumanie – nouvelles voies de développement, n.t.) in North Economic Review, Vol. I, nr. 1, 2017.

En 2014, la conférence "The Women" a révélé que 35% des PME étaient gérées par des femmes et 11% avaient exclusivement des femmes à leur tête. Selon l'étude [KeysFine](#), la majorité des initiatives féminines dans les affaires (46%) étaient dans le domaine commercial (plus de 24 %), alors que 20 % étaient ancrées dans les services des domaines commercial, ressources humaines, formation professionnelle (training), comptabilité, beauté / entretien corporel.

Les données fournies par l'[Institut National de Statistique](#) en 2016 montrent que 38% des entreprises étaient fondées par des femmes ; 78% des femmes entrepreneures de Roumanie ont un diplôme universitaire, alors que parmi les hommes entrepreneurs, il y a 74 % de titulaires d'un diplôme universitaire. L'âge moyen des femmes entrepreneures est de 44 ans, étant inférieur de 0.6 par rapport à celui des hommes entrepreneurs<sup>39</sup>.

La statistique offerte par l'[Office National du Registre du Commerce \(ONRC\)](#) montre que le nombre des compagnies ayant au moins un actionnaire ou un gérant femme a augmenté au fil du temps : en 2008, il y en avait 3.800, en 2016 plus de 48.000, ce qui représentait un taux de 31,6% des 152.000 sociétés enregistrées. Vers la fin de 2016, plus de 600.000 femmes avaient leurs propres sociétés<sup>39</sup>.

Du nombre total des femmes qui ont effectué des études universitaires et exercent des activités intellectuelles, les femmes managers représentent le pourcentage le plus petit ; l'étude EUROSTAT montre que seulement 31% des managers sont des femmes.

Selon l'ONRC, en 2018 parmi les personnes fondées de pouvoir travaillant avec les personnes juridiques actives, il y avait 34,22% de femmes, taux inférieur à celui des hommes (65,78%). Les données statistiques offertes par l'ONRC en décembre 2018 montrent que 39,35% des titulaires ou des membres actifs PFA / II / IF sont des femmes et 64,69% sont des hommes.

Le nombre des femmes entrepreneures en Roumanie a suivi une direction ascendante, en général ; pourtant, il continue à être inférieur à celui des hommes entrepreneurs. L'évolution de l'activité entrepreneuriale féminine peut être due aux programmes nationaux et aux projets cofinancés par le [Fonds Social Européen, POSDRU \(2007-2013\)](#) et [POCU \(2014-2020\)](#), à travers le [Programme Opérationnel Capital Humain](#), qui établit les priorités d'investissements, les objectifs spécifiques et les actions prises en charge par la Roumanie dans le domaine des ressources humaines<sup>40</sup>.

Le [programme Start-Up Nation](#) et l'élimination de certaines taxes le 1er février 2017 ont facilité la prolifération de nouvelles sociétés de sorte que pendant les 6 premiers mois de l'an 2017 on a assisté à l'apparition de 56.304 sociétés ; la différence est évidente par rapport à la première moitié de l'année antérieure, marquée par la création de 41.016 sociétés<sup>41</sup>.

<sup>39</sup> Sima, V., & Gheorghe, I. G. (2017). Women Entrepreneurship in Romania. *International Journal of Sustainable Economies Management*, 6(3), 26-34.

<sup>40</sup> POCU (2014-2020) <http://www.fonduri-ue.ro/pocu-2014>

<sup>41</sup> Raluca Abrihan, « Județele cu cea mai mare creștere a numărului de SRL și PFA », (Départements ayant le plus élevé taux de croissance en matière de SARL et de PFA, *n.t.*), article disponible à l'adresse <https://www.startupcafe.ro/afaceri/top-judete-srl-pfa.htm>, [01.04.2019]

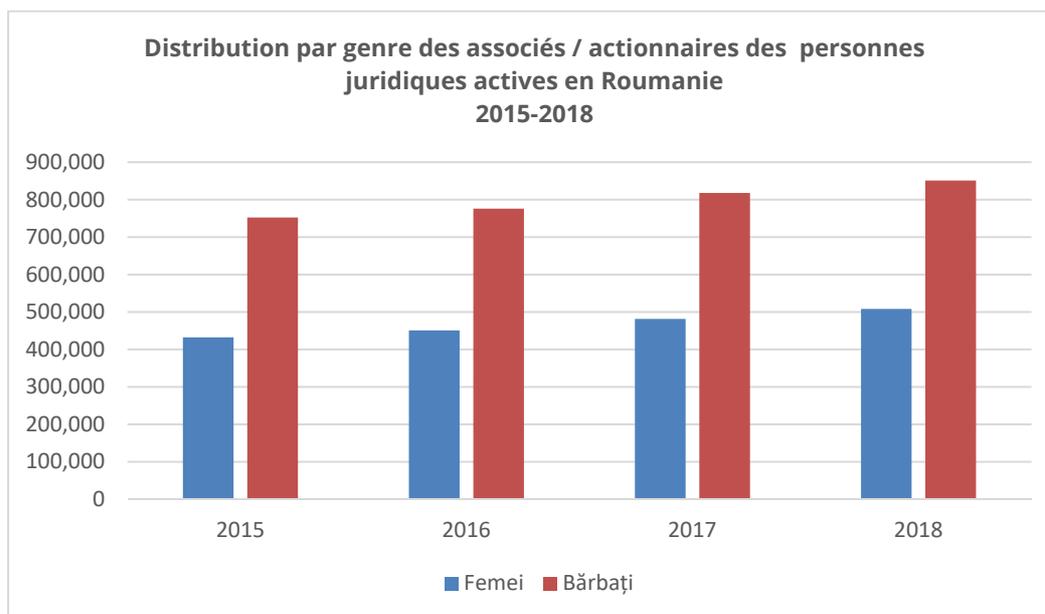


Figure 5 Répartition par genre des associés / actionnaires des personnes morales actives en Roumanie (Source : Données statistiques de l'ONRC)

Les données statistiques ONRC pour 2018 montrent que 482.746 femmes ont la qualité d'associé ou d'actionnaire dans les compagnies actives de Roumanie ; la plupart appartiennent à la catégorie d'âge 40-49 ans (29%-140.216), suivie par les catégories 30-39 ans (27 %-130.615) et 50-59 ans (18%-87.107)<sup>42</sup>. Les catégories plus de 60 ans et moins de 29 ans ont des pourcentages faibles (16% la première, 10% la seconde)<sup>42</sup>.

À part le profil démographique, il est important d'étudier le profil socio-culturel : il semble qu'en Roumanie, les femmes choisissent de s'impliquer en entrepreneuriat pour trois raisons principales : la position sociale, le respect qui entoure les entrepreneurs et les modèles entrepreneuriaux positifs<sup>43</sup>.

Il y a des recherches qui invoquent le besoin d'indépendance et d'accomplissement professionnel comme facteurs de motivation chez les femmes, à la différence des hommes qui sont poussés par le besoin de contrôle et par les défis<sup>44</sup>.

La prise de conscience sur le besoin de développer l'entrepreneuriat féminin s'est produite il y a assez longtemps. En ce sens, en 1997 le Conseil Économique et Social des Nations Unies a transformé le problème du genre en sujet de recherche à travers le programme coordonné PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). En 2000, au niveau européen on a créé le Réseau Européen de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin<sup>45</sup>.

<sup>42</sup> « Cele mai multe femei antreprenor din Romania au vârsta cuprinsă între 40-49 de ani » (La plupart des femmes-entrepreneurs de Roumanie se situent dans la catégorie d'âge 40-49 ans » n.t), article disponible à l'adresse <https://www.regnet.ro/statistici/cele-mai-multe-femei-antreprenor-din-romania-au-varsta-cuprinsa-intre-40-49-de-ani/>, [05.05.2019].

<sup>43</sup> Cordoș, R., Bacali, L., Bodea, A., Pop, C.A., 2008. *Antreprenariat*, Editura Todesco.

<sup>44</sup> Elena Badea, « Antreprenariat feminin, potențial sub-utilizat de creștere economică » (*L'entrepreneuriat féminin – potentiel sous-exploité de croissance économique n.t.*) article disponible à l'adresse <https://valoria.ro/blog/antreprenariatul-feminin-potențial-sub-utilizat-de-creștere-economică/>, [05.05.2019]

<sup>45</sup> Daniela Ștefănescu, « Preocupări europene privind dezvoltarea antreprenariatului feminin » (Préoccupations européennes pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, n.t.), in *Antreprenariat Transilvan*, No.6, 2011, article accessible à l'adresse: <http://antreprenariat.upm.ro/antreprenariat-transilvan/preocupari-europene-privind-dezvoltarea-antreprenariatul-feminin~38.html>

L'état roumain encourage les femmes entrepreneures à travers le Programme National pour le développement de l'entrepreneuriat féminin, dans le secteur des PME. Les objectifs principaux du programme sont : • *stimuler et soutenir le développement des structures économiques privées fondées par les femmes, à travers la facilitation de l'accès de celles-ci au financement*, • *augmenter le potentiel d'accès aux sources de financement*, • *faciliter l'accès des femmes entrepreneures aux sources de financement, dans le contexte des problèmes liés au maintien de l'équilibre entre les obligations familiales et professionnelles et aux préjugés qui subsistent au niveau local*<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> PROCEDURA DE IMPLEMENTARE a schemei de ajutor de minimis prevăzută în cadrul Programului național multianual pentru dezvoltarea antreprenoriatului în rândul femeilor din sectorul întreprinderilor mici și mijlocii » (*Méthodologie de mise en place du schéma d'aide de minimis, prévue dans le cadre du Programme national multi-annuel pour le développement de l'entrepreneuriat féminin pdans le secteur des PME*) disponible à l'adresse <http://www.aippimm.ro/articol/programe/programe-nationale-2016/programul-na-ional-multianual-pentru-dezvoltarea-antreprenoriatului-n-r-ndul-femeilor-din-sectorul-imm>

## 1.7 CONCLUSIONS

La plupart des études de spécialité analysent le sujet de l'entrepreneuriat féminin à trois niveaux : culturel, psychologique et managérial. Le présent rapport poursuit cette triple perspective, d'une façon synthétique.

Au niveau culturel, on analyse la nature du rapport entre les femmes entrepreneures et leur milieu d'activité. À cette fin, on a exploré le rôle de la femme dans la société, les structures sociales et économiques, les relations sociales, les fournisseurs de services (banquiers, clients, organisations) avec leur influence sur le soutien et le développement de l'entrepreneuriat. La principale conclusion qui en découle est l'existence d'une relation d'interdépendance entre le milieu et l'activité entrepreneuriale féminine : plus on crée un milieu favorable aux femmes entrepreneures, plus la prospérité de l'État (du milieu) augmente, en assurant une scène adéquate pour d'autres initiatives censées conduire la société sur la voie d'un développement encore plus ample. C'est le cas de la Belgique qui assure déjà des conditions favorables pour l'entrepreneuriat féminin ; ce pays ne peut que progresser sur cette voie, ayant déjà des assises solides pour les initiatives futures.

Le niveau psychologique est en rapport avec la personnalité de la femme entrepreneure, définie par 3 éléments : la personne, les motivations, les modèles entrepreneuriaux. Un aspect commun aux femmes des 5 États analysés est le niveau plus bas de la confiance en soi, par rapport à la situation des hommes. On peut invoquer également la différence de motivation entre les hommes et les femmes, en ce qui concerne la décision de s'impliquer dans l'activité entrepreneuriale, le besoin d'affirmation professionnelle. Il semble que la motivation économique est plus évidente chez les hommes que chez les femmes ; d'autre part, chez les femmes l'on constate l'existence de modèles entrepreneuriaux et de réseaux plus restreints.

Au niveau managérial on a exploré le domaine d'activité, les ressources financières disponibles et les obstacles que la femme entrepreneure doit affronter. On peut conclure que les femmes entrepreneures s'impliquent dans des domaines qu'elles ont connus déjà comme employées.

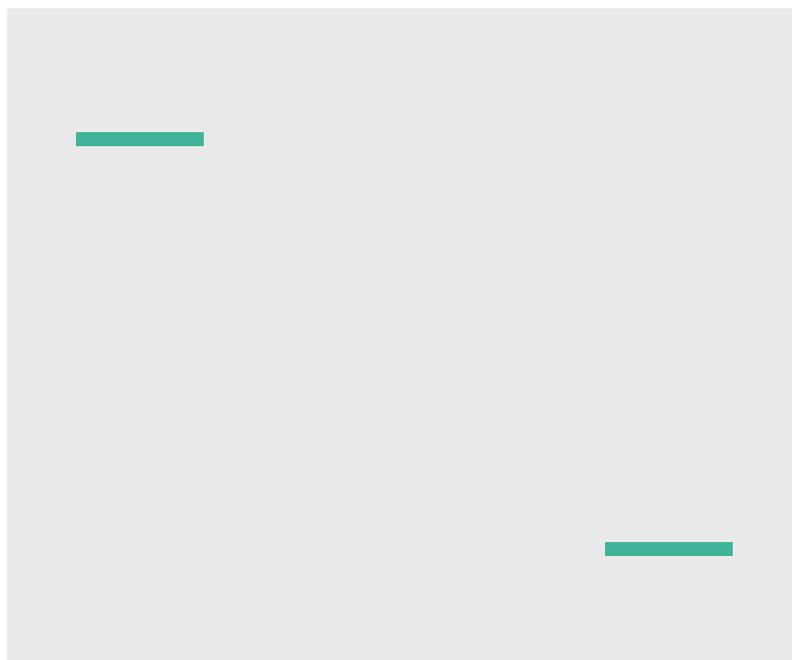
Même si les ressources financières représentent un défi pour tous les entrepreneurs, dans certains États comme la Tunisie et le Maroc, on peut observer que la situation des femmes est encore plus difficile de ce point de vue.

Les obstacles à affronter sont liés aux préjugés, à l'héritage culturel, au double rôle assumé par les femmes – mères et femmes d'affaires, à l'accès limité aux sources de financement, au marché des ventes, aux aptitudes limitées de gestion et de développement des affaires, aux décalages en matière de culture entrepreneuriale.

Pour que les économies soient à la fois stables et dynamiques, il faut avoir des entrepreneurs de toutes les sortes et un équilibre adéquat que l'on peut atteindre en encourageant l'entrepreneuriat féminin, à travers une connaissance profonde du

phénomène, mais aussi à travers le respect des exemples de bonnes pratiques. Il faut également montrer un intérêt constant pour le choix de stratégies adéquates.

# 2



## 2.1 ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

Les objectifs les plus importants de cette étude étaient les suivants :

- 01.** Obtenir des informations auprès des femmes entrepreneures sur les obstacles possibles au démarrage d'une entreprise ;
- 02.** Obtenir des informations auprès des femmes entrepreneures sur le degré de difficulté à maintenir une entreprise ;
- 03.** Identifier les perceptions des femmes entrepreneures sur l'environnement entrepreneurial en Roumanie, par une perspective de genre.
- 04.** Identifier des facteurs qui soutiennent l'entrepreneuriat féminin ;
- 05.** Identifier les compétences et les aptitudes qu'une femme entrepreneure devrait avoir ;
- 06.** Obtenir des informations sur d'éventuelles différences entre les genres.

Les [hypothèses de la recherche](#) qui ont été vérifiées par l'utilisation d'un questionnaire ont été les suivantes.

- 1.** « La plupart des personnes interrogées pensent qu'il n'y a pas de différence entre hommes et femmes dans les entreprises »
- 2.** « La plupart des personnes interrogées ont une stratégie bien établie pour leur entreprise »
- 3.** « Au moins 40% des sujets faisant l'objet de l'enquête considèrent que la formation professionnelle n'influence pas le succès de leur entreprise »
- 4.** « Un tiers des sujets tout au plus considèrent favorable le cadre législatif concernant l'entrepreneuriat féminin »
- 5.** « Moins de la moitié des sujets ne pensent pas qu'il y a des problèmes à améliorer dans l'entreprise qu'ils possèdent »
- 6.** « La plupart des gens ont leurs propres sources de financement pour l'entreprise qu'ils dirigent »
- 7.** « Plus de 40% des sujets ne pensent pas que l'entreprise qu'ils dirigent est/a été exposée à des risques »
- 8.** « La plupart des sujets ne se sont pas confrontés à des obstacles liés au genre »
- 9.** « Au moins 30% des sujets sont d'accord avec l'affirmation que des difficultés à surmonter existent pour ouvrir une entreprise »
- 10.** « Au moins deux tiers des personnes faisant l'objet de l'enquête considèrent que les compétences d'une femme entrepreneure sont différentes de celles d'un

homme entrepreneur »

**11.** « Plus de 45% des sujets faisant l'objet de l'enquête jugent qu'il est important de connaître les risques auxquels l'entreprise est exposée »

**12.** « La plupart des répondants estiment que l'entrepreneuriat féminin en Roumanie ne bénéficie pas d'un soutien adéquat de la part des autorités »

**13.** « Pour 30% des sujets le manque d'opportunités commerciales égales pour les femmes est les hommes n'est pas important »

**14.** « La plupart des personnes interrogées ont du mal à promouvoir leur entreprise »

**15.** « La plupart des sujets croient que la société confère autant de confiance aux femmes entrepreneures qu'aux hommes entrepreneurs ».

**16.** « Au moins 50% des sujets sont d'avis qu'un service clients performant fait partie des cinq principaux attributs quantifiant la performance de leur entreprise »

**17.** « La moitié des sujets tout au plus considèrent qu'il est difficile de garder les bons employés »

## 2.2 MÉTHODOLOGIE DE RÉALISATION DE L'ENQUÊTE

L'outil utilisé pour l'enquête a été le questionnaire. Un test préliminaire d'une version initiale du questionnaire a été réalisé sur un échantillon incluant 31 sujets. Les sujets faisant partie de cet échantillon n'ont pas été inclus dans l'échantillon final. Après avoir testé le questionnaire, les modifications nécessaires ont été apportées aux questions et aux réponses.

35 sujets ont été ensuite sélectionnés de manière non-aléatoire ; la sélection a été basée sur leur disponibilité. Les femmes interrogées qui ont répondu au questionnaire sont des entrepreneures domiciliées dans les départements suivants de la Roumanie : Cluj, Alba, Satu Mare, Ilfov, Bistrita, Mures, Zalau et Hunedoara.

## 2.3 RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Pour donner suite à la recherche, les résultats ont été comparés avec les hypothèses formulées au début de la procédure.

La première section du questionnaire, la [section A](#), contient une question avec deux variantes de réponse et 12 questions avec 5 variantes de réponse (1 accord total, 2 accords, 3 indifférences, 4 désaccords, 5 désaccords total).

La première question a concerné la difficulté d'identifier des idées d'affaires.

### 1. L'identification de l'idée d'affaire a été difficile :

1. *Oui* 2. *Non*

La distribution des réponses des 35 personnes interrogées est indiquée dans la figure suivante.

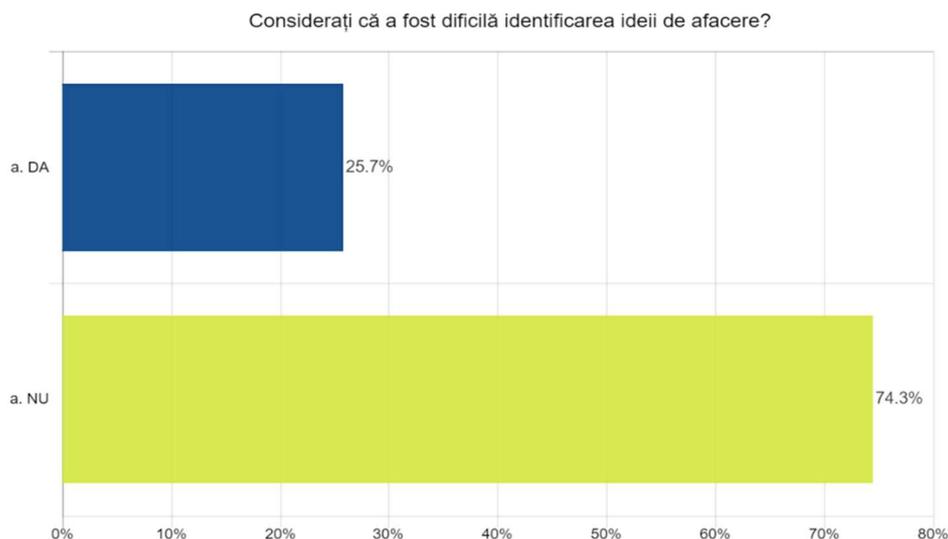


Figure 6 Distribution des réponses à la première question ■ OUI ■ NON

Comme indiqué dans la figure, la plupart des répondants (74,3%) ne considèrent pas difficile l'identification d'une idée d'affaires ; cela n'est pas un point faible, semble-t-il.

L'aspect suivant de l'analyse porte sur les conséquences naturelles de l'identification d'une idée d'affaires, la mise en œuvre de la décision d'entreprendre et l'identification d'éventuelles difficultés.

### 2. Le démarrage de l'affaire a été un processus difficile :

1. *accord total*, 2. *accord*, 3. *indifférence*, 4. *désaccord*, 5. *désaccord total*

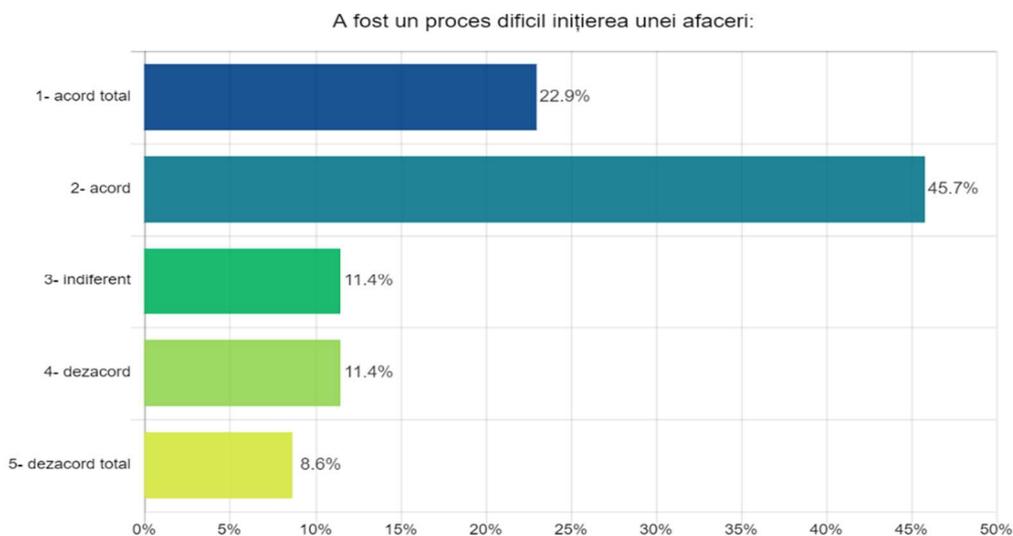


Figure 7 Distribution des réponses à la deuxième question ■ accord total  
■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

Comme on peut constater, bien que l'identification d'une idée d'entreprise n'ait pas été jugée difficile par la majorité des répondants, la distribution des réponses montre que le processus de lancement d'une entreprise est considéré difficile (45,7% des répondants sont en accord total avec cette affirmation, alors que 22,9% des répondants en sont tout simplement d'accord). Nous pouvons conclure que cette difficulté est susceptible de décourager l'initiative entrepreneuriale.

Les quatre questions suivantes ont visé des aspects identifiés dans la littérature comme les plus influents en matière de : encouragement/découragement de l'activité entrepreneuriale, aspects bureaucratiques, sources de financement, promotion et main-d'œuvre.

3. Les aspects de bureaucratie liés au fonctionnement d'une affaire ne sont pas difficiles :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

4. L'identification de la / des source(s) de financement a été difficile :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

5. La promotion de votre affaire a été difficile :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

6. Il est difficile de garder les bons employés :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

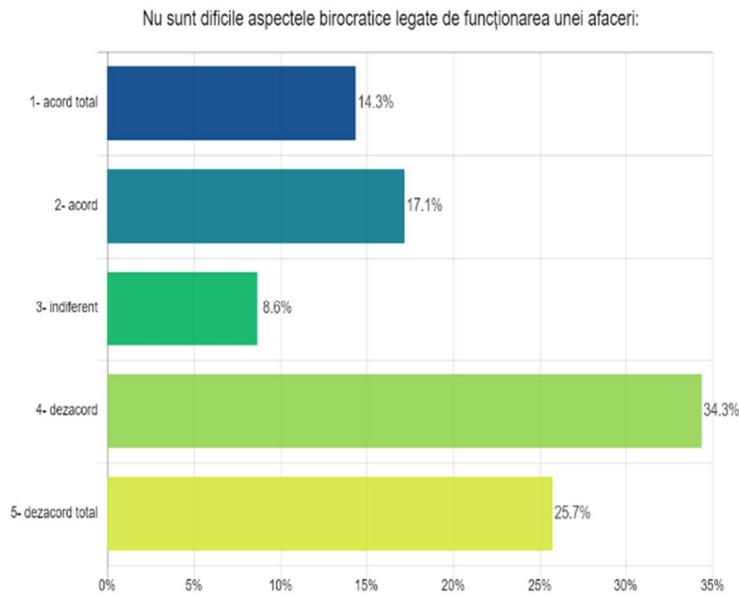


Figure 8 Distribuție des răspunsuri la a treia întrebare

- acord total
- acord
- indiferență
- dezacord
- dezacord total

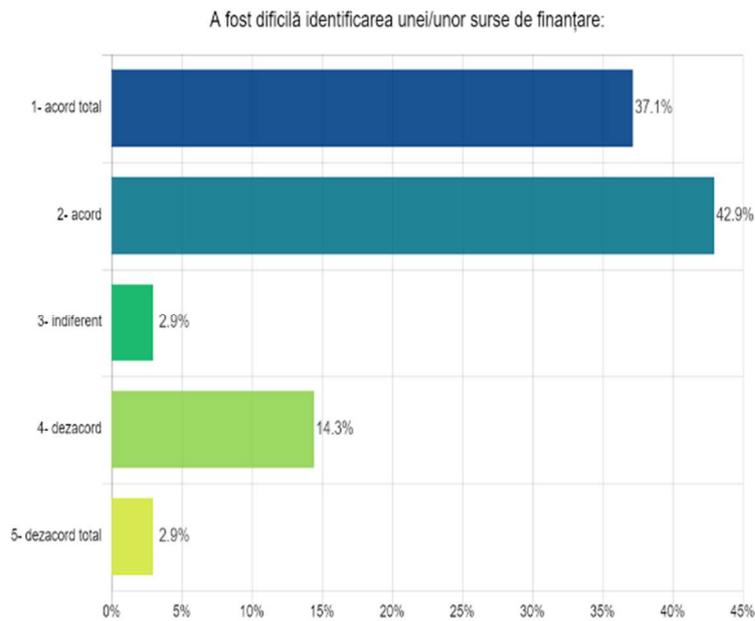


Figure 9 Distribuție des răspunsuri la a patra întrebare

- acord total
- acord
- indiferență
- dezacord
- dezacord total

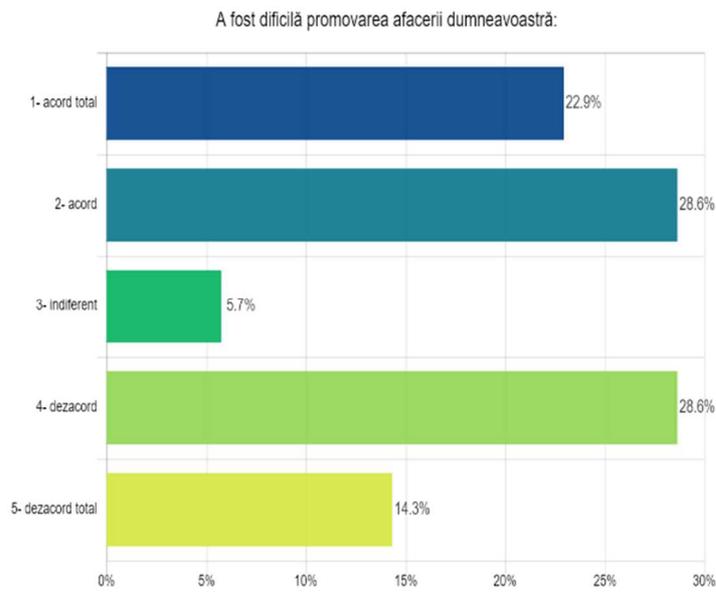


Figure 10 Distribution des réponses à la cinquième question ■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

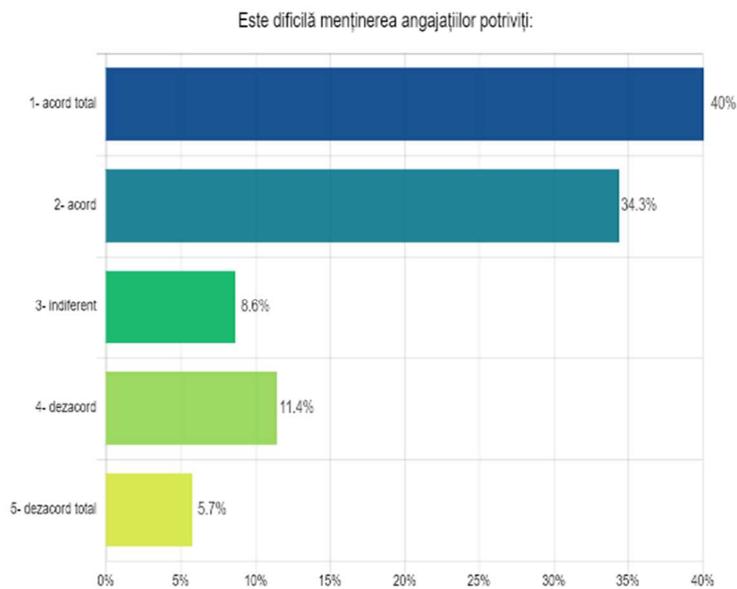


Figure 11 Distribution des réponses à la sixième question ■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

Les réponses montrent que les aspects mentionnés ci-avant spécifiques à l'activité entrepreneuriale sont considérés comme difficiles par un pourcentage élevé de répondants.

Les questions qui s'ensuivent ont eu pour but d'atteindre le premier objectif de cette recherche (O1) à travers l'opinion des entrepreneurs sur le cadre législatif actuel en Roumanie.

## 7. La législation actuelle est favorable au développement de nouvelles affaires :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

Selon la figure ci-dessous, 11,4% des répondants sont tout à fait d'accord avec l'affirmation, 40% sont en « désaccord », 25,7% en sont en désaccord total.

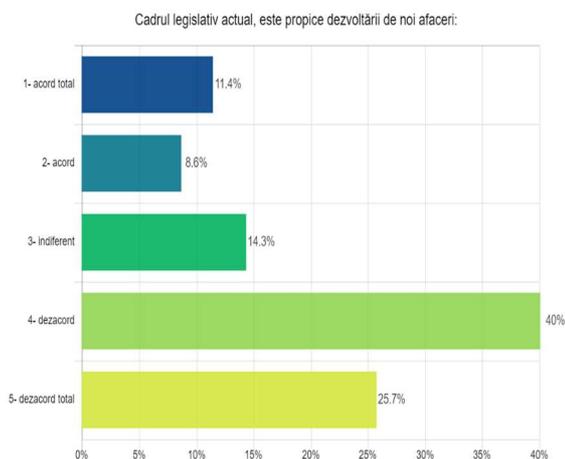


Figure 12 Distribution des réponses à la septième question

- accord total
- accord
- indifférence
- désaccord
- désaccord total

Le deuxième objectif de cette recherche a été d'obtenir des informations auprès des femmes entrepreneurs sur le degré de difficulté dans le maintien d'une entreprise (O2). Pour ce faire, nous avons choisi un facteur indirect, à savoir la perception des femmes entrepreneurs sur l'importance de la connaissance des risques dans les affaires, aspect étroitement lié à la notion de rentabilité.

## 8. Il est important de connaître les risques d'une affaire, avant de vous orienter vers tel ou tel domaine.

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

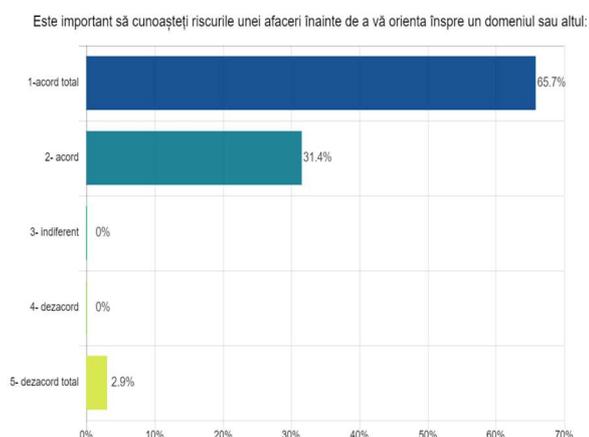


Figure 13 Distribution des réponses à la huitième question

- accord total
- accord
- indifférence
- désaccord
- désaccord total

Les questions suivantes à la [section A \(9-13\)](#) ont eu pour but l'obtention des informations sur la façon dont les entrepreneures perçoivent l'environnement entrepreneurial en Roumanie, du point de vue du genre.

### 9. Les femmes ont les mêmes opportunités d'affaires que les hommes :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

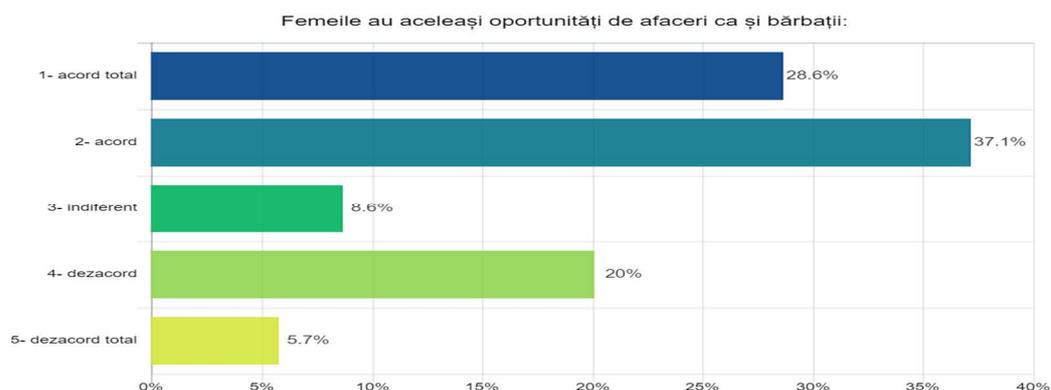


Figure 14 Distribution des réponses à la neuvième question ■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

La majorité des répondantes considèrent qu'elles ont les mêmes opportunités d'affaires que les hommes (accord total-28,6%, accord-37,1%) ; il y a quand même, 20% de réponses négatives.

### 10. L'effort d'une femme qui a décidé de développer une affaire est supérieur à celui d'un homme, dans une situation similaire :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

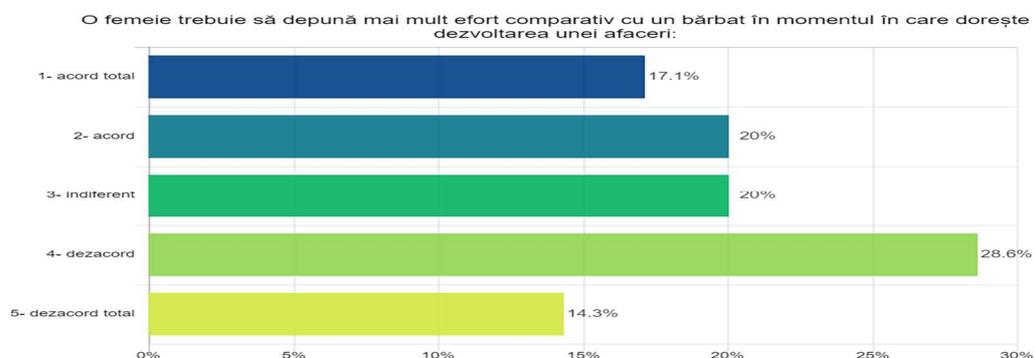


Figure 15 Distribution des réponses à la dixième question ■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

Les données de la figure 15 montrent les différentes perceptions des répondantes à propos des efforts nécessaires pour entreprendre. Bien que le pourcentage le plus élevé soit détenu par la réponse désaccord (28,6%), les autres variantes ont également des pourcentages considérables.

## 11. L'entrepreneuriat féminin est soutenu et stimulé en Roumanie :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

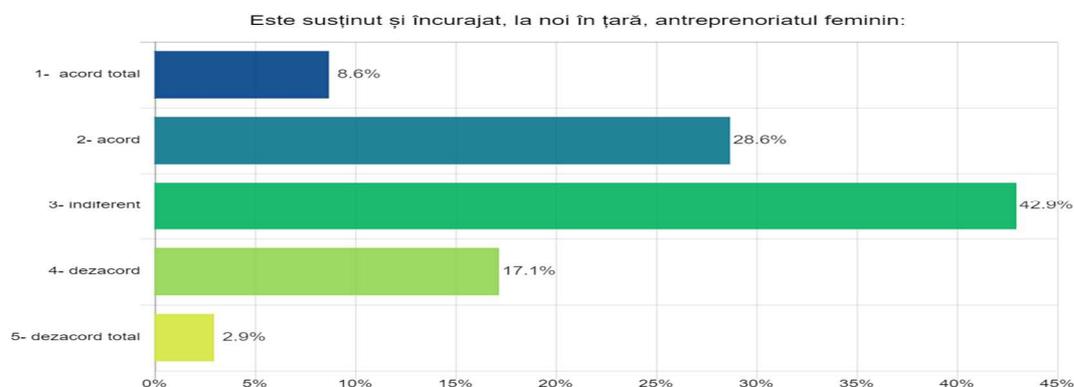


Figure 16 Distribution des réponses à la onzième question

■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

La variante de réponse « indifférence » a le pourcentage le plus élevé, 42,9 %. On pourrait croire soit que les répondantes ignorent les initiatives en ce sens, soit qu'elles les trouvent incapables d'appuyer et de soutenir la démarche entrepreneuriale féminine.

## 12. La société montre une confiance similaire aux entrepreneurs femmes et aux entrepreneurs hommes :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total.

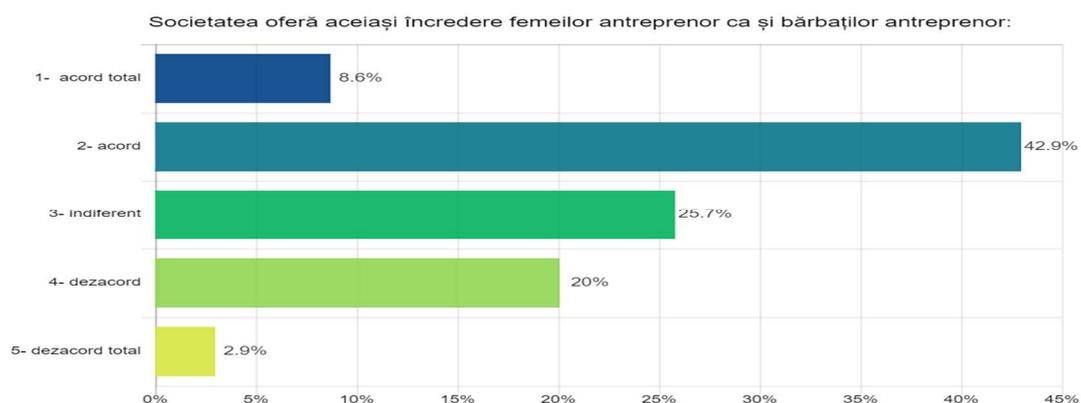


Figure 17 Distribution des réponses à la douzième question

■ accord total ■ accord ■ indifférence ■ désaccord ■ désaccord total

La majorité des femmes entrepreneurs croient que la société montre une même confiance aux entrepreneurs, hommes ou femmes (42,9% des réponses indiquent l'accord et 8,6% l'accord total). À remarquer le pourcentage assez élevé de la variante négative de réponse (20%).

13. Les investisseurs sont-ils plus disposés d'investir dans une start-up dirigée par une femme que dans une start-up dirigée par un homme :

1. accord total, 2. accord, 3. indifférence, 4. désaccord, 5. désaccord total

Pour cette question, le pourcentage le plus élevé est détenu par la variante de réponse « indifférence » soit 42,9 %.

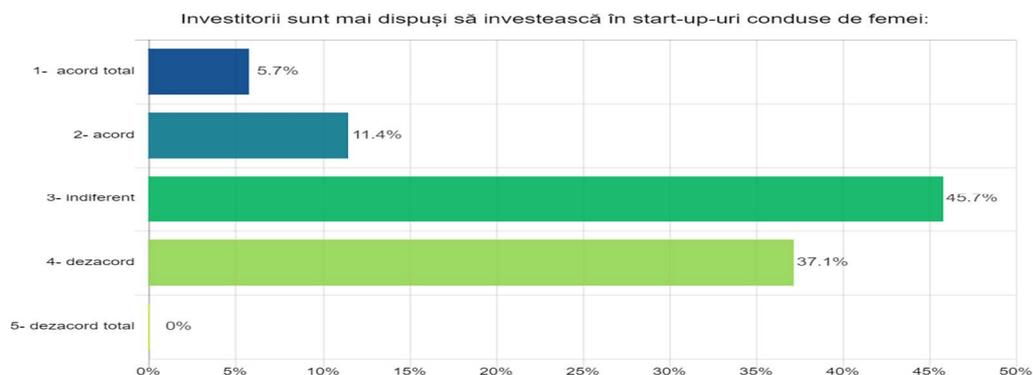


Figure 18 Distribution des réponses à la treizième question

- accord total
- accord
- indifférence
- désaccord
- désaccord total

La section B du questionnaire porte sur les questions liées à l'expérience entrepreneuriale des femmes, l'état actuel de leurs affaires, aux motivations, aux obstacles et au domaine d'activité.

1. Avez-vous défini une stratégie pour l'entreprise que vous possédez/dirigez ?

1.OUI 2.NON

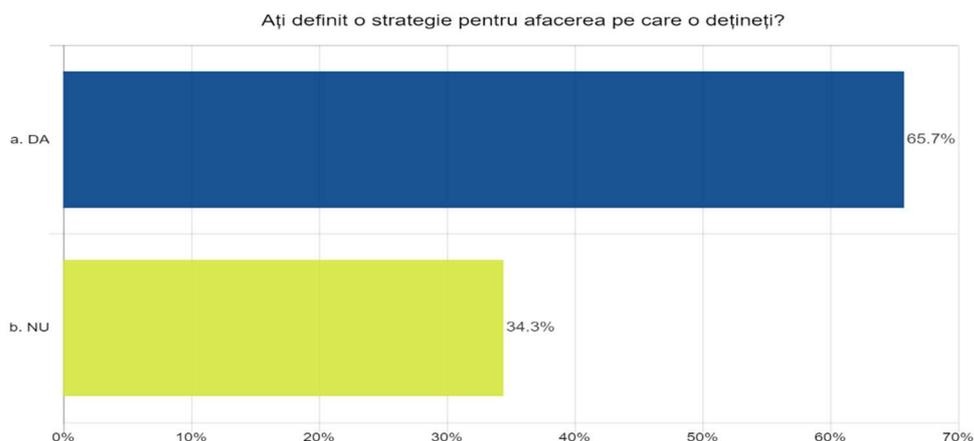


Figure 19. Distribution des réponses à la première question (B)

- OUI
- NON

2. Le personnel de votre organisation connaît cette stratégie? (le cas échéant)

1. Certainement, oui , 2. Probablement oui , 3. Je ne sais pas , 4. Probablement non  
5. Certainement non

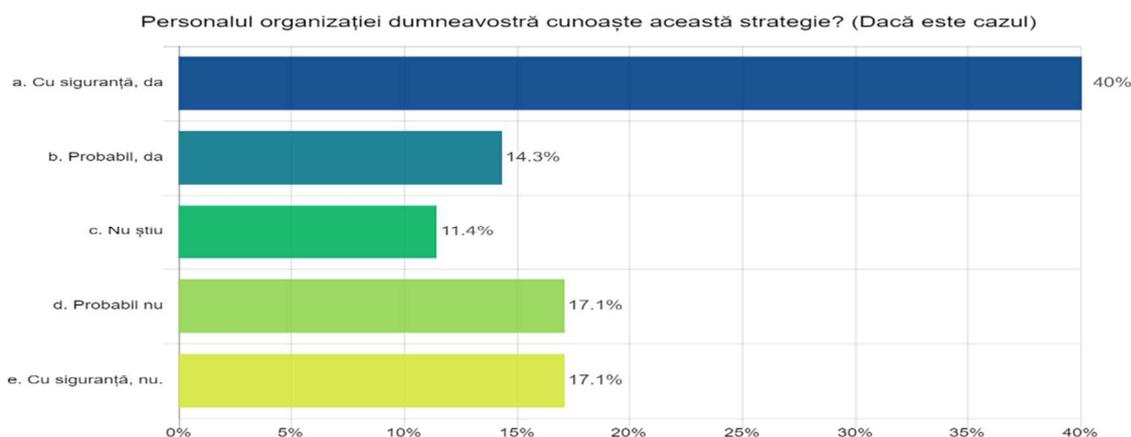


Figure 20 Distribution des réponses à la deuxième question (B)



3. Marquez par ordre d'importance les objectifs adressant la performance de votre entreprise dans la liste ci-dessous. Utilisez des chiffres à partir de 1 - l'objectif le plus important, à 7 - objectif le moins important.

Objectifs	Points	Label
<i>Adapter les produits aux besoins du marché</i>		1
<i>Service clients performant</i>		2
<i>Développement des compétences managériales</i>		3
<i>Conformité à la qualité, aux normes et aux standards existants</i>		4
<i>Création et amélioration continue de l'image de l'entreprise</i>		5
<i>Technologisation de l'entreprise</i>		6
<i>Orientation vers des actions de responsabilité sociale</i>		7

În ceea ce privește obiectivele pe care le aveți în vedere pentru dobândirea unei performanțe a propriei afaceri, marcați în lista de mai jos ordinea pe care acestea o au după părerea dumneavoastră, cu cifre începând de la 1 – cel mai important obiectiv, la 7 – cel mai puțin important obiectiv:

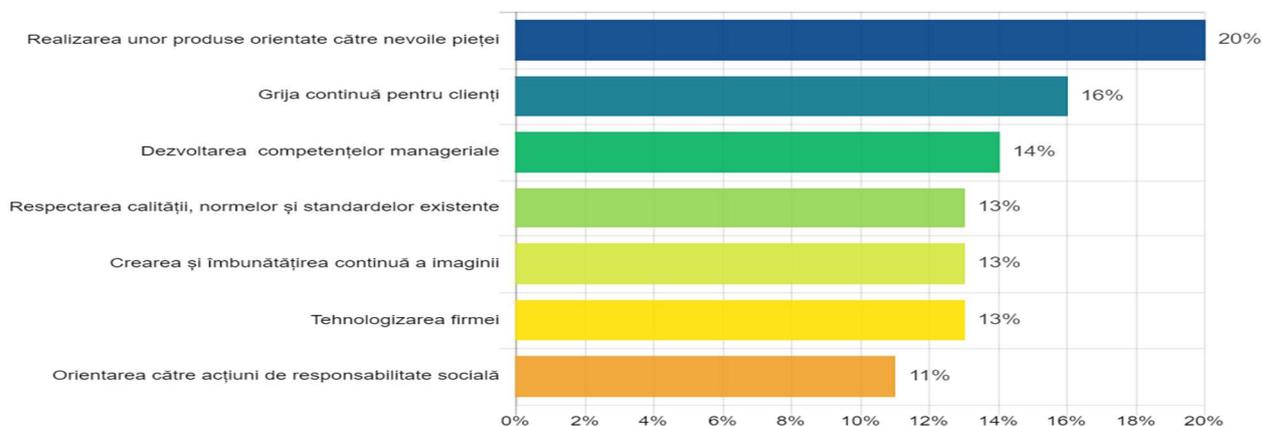


Figure 21 Distribution des réponses à la troisième question (B)



4. Quelle est, à votre avis, la perception du client de l'activité exercée par l'entreprise que vous possédez/dirigez pour les aspects suivants ?

	Très bonne	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Très mauvaise
<i>Environnement</i>					
<i>Image de l'entreprise</i>					
<i>Comportement du personnel de première ligne</i>					
<i>Matériel promotionnel, brochures, dépliants</i>					

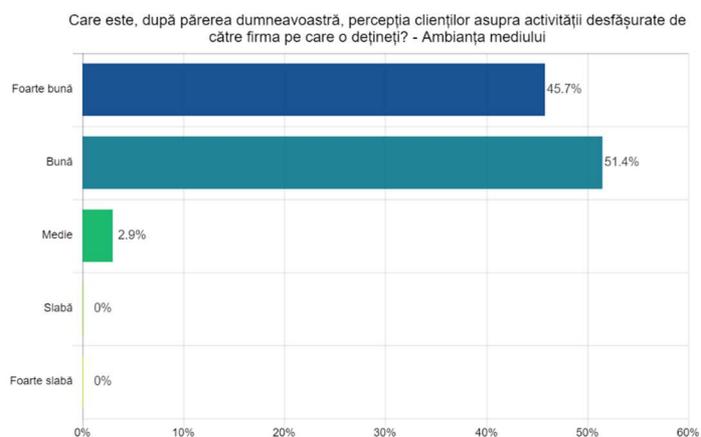


Figure 22 Distribution des réponses à la quatrième question (B) Environnement

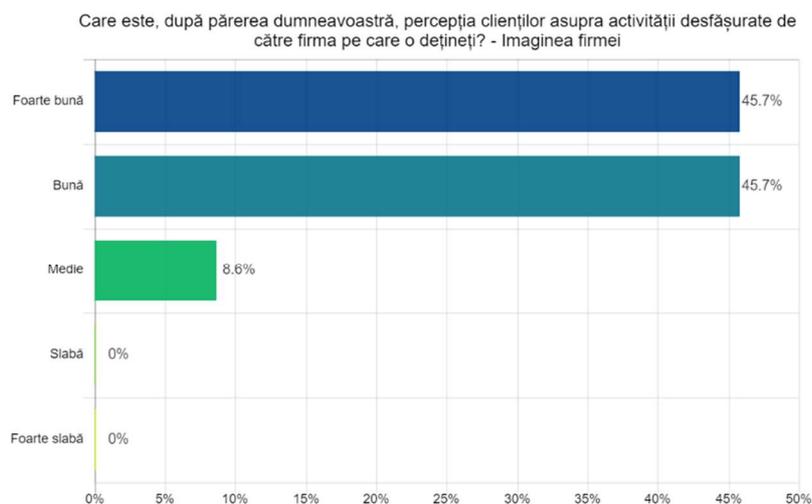


Figure 23 Distribution des réponses à la quatrième question (B) Image de l'entreprise



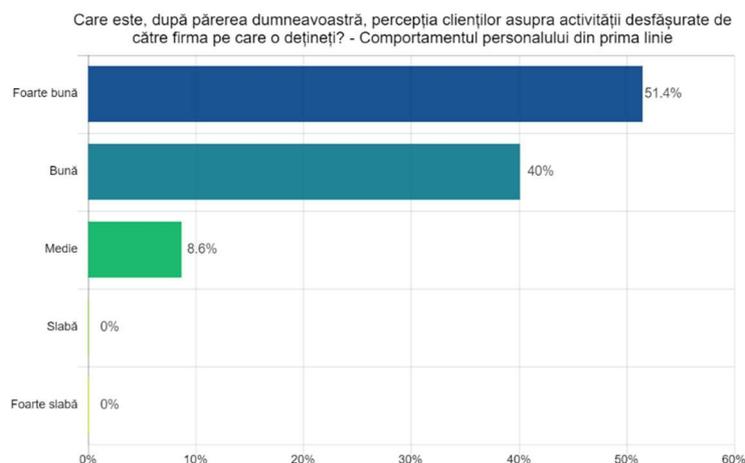


Figure 24 Distribution des réponses à la quatrième question (B) Comportement du personnel de première ligne très bonne

bonne moyenne mauvaise très mauvaise

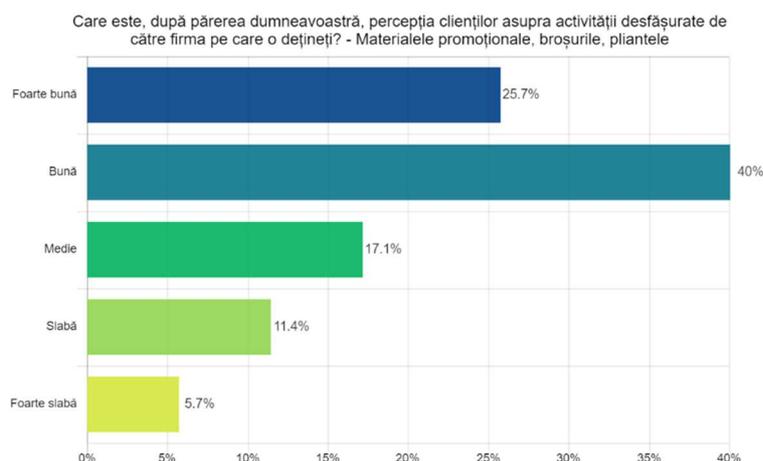


Figure 25 Distribution des réponses à la quatrième question (B) Matériel promotionnel, brochures, dépliants : très bonne

bonne moyenne mauvaise très mauvaise

## 5. Donnez votre opinion générale sur les services offerts aux clients de votre entreprise

Très bonne Bonne Moyenne Mauvaise Très mauvaise

*Rapport qualité/prix pour les produits offerts (1)*

*Nouveauté des produits offerts (2)*

*Communication avec les clients*

*(3)*

*Traitement des plaintes des clients (4)*

*Service clients par rapport à la principale entreprise concurrente*

*(5)*

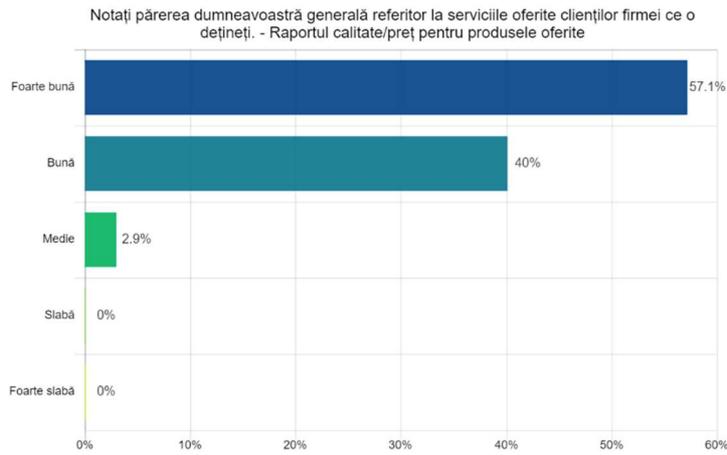


Figure 26 Distribution des réponses à la cinquième question (1) (B)

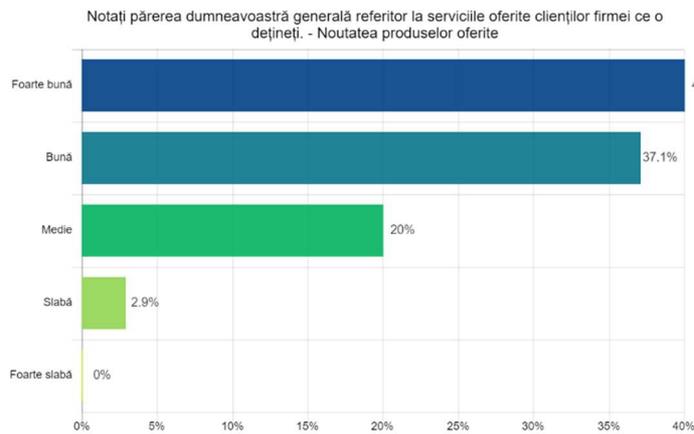


Figure 27 Distribution des réponses à la cinquième question (2) (B)

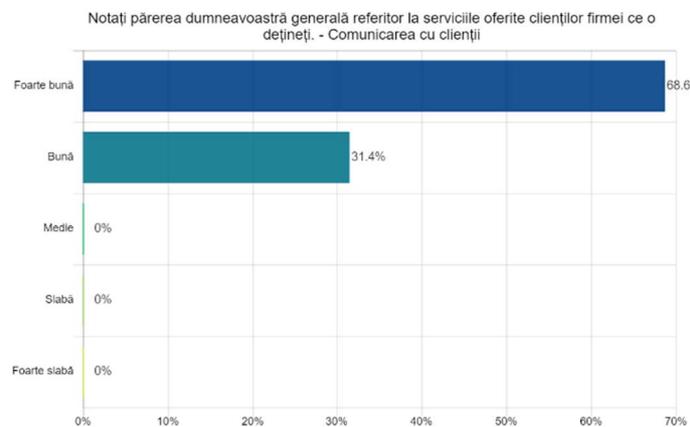


Figure 28 Distribution des réponses à la cinquième question (3) (B)



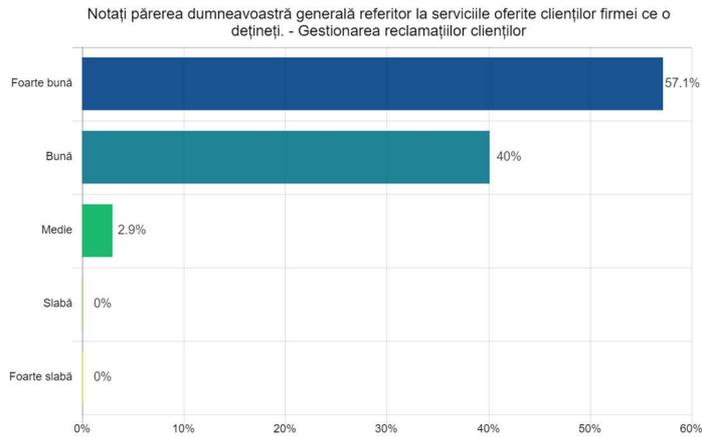


Figure 29 Distribution des réponses à la cinquième question (4) (B)

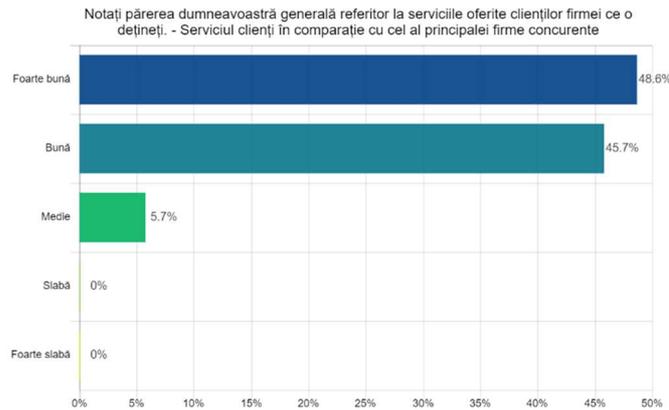


Figure 30 Distribution des réponses à la cinquième question (5) (B)



6. Vous appréciez que l'entrepreneuriat féminin bénéficie d'un soutien adéquat de la part des autorités en Roumanie ?

1. Non 2. Oui 3. Je ne sais pas

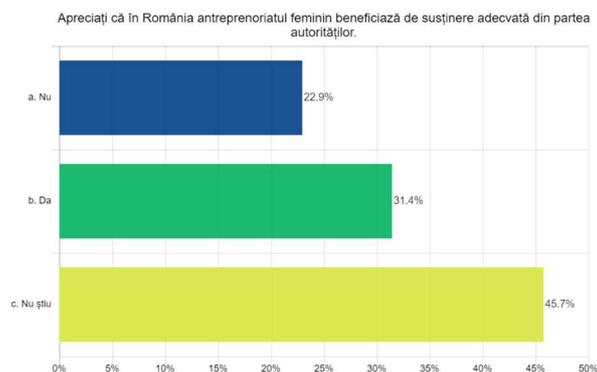


Figure 31 Distribution des réponses à la sixième question (B)



## 7. Vous appréciez que la formation professionnelle soit un facteur important dans l'entrepreneuriat féminin ?

1. Non , 2. Oui, 3 Je ne sais pas

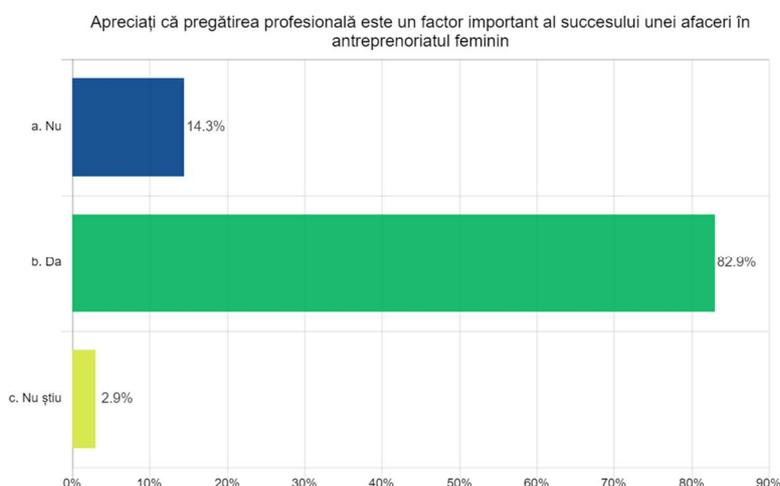


Figure 32 Distribution des réponses à la septième question (B) Non ■ Oui ■ Je ne sais pas ■

## 8. Quelles compétences appréciez-vous qu'une femme entrepreneure doit avoir ?

Selon les réponses données, les plus importantes compétences qui ont été relevées sont : la persévérance, la capacité de réseautage et les compétences managériales.

## 9. Considérez-vous que les compétences d'une entrepreneure soient différentes de celles d'un entrepreneur homme ? Si oui, qu'est-ce qu'elles sont ?

La majorité des répondantes croient qu'il n'y a pas de compétences différentes entre les hommes et les femmes. Parmi les entrepreneures qui ont une opinion différente, il y en a qui indiquent l'empathie et la communication parmi les compétences plus développées chez les femmes que chez les hommes.

## 10. Avez-vous rencontré une situation de négociation plus difficile en raison des différences entre les genres ? Détaillez si nécessaire.

La plupart ont répondu qu'elles n'ont pas rencontré de telles situations.

## 11. Quels domaines d'activité considérez-vous comme plus appropriés pour les femmes entrepreneures ?

La plupart des répondantes ont indiqué le fait que n'importe quel domaine peut convenir à une entrepreneure.

## 12. Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans l'ouverture de votre entreprise et comment avez-vous réussi à les gérer ? (le cas échéant)

Parmi les réponses on retrouve la bureaucratie, la situation financière et le manque du personnel.

## 13. Avez-vous rencontré des barrières dues à la différence de genre qui ont eu un certain impact sur votre entreprise ? Détaillez si nécessaire

La plupart des répondantes ont indiqué qu'elles n'avaient pas rencontré de tels obstacles.

14. À quels risques considérez-vous que votre entreprise est/a été exposée ? S'il vous plaît spécifier. (le cas échéant)

Parmi les réponses majoritaires figurent : la concurrence, la perte de clients, les risques financiers, les changements législatifs qui affectent la prévisibilité, les décisions erronées, etc.

15. Veuillez préciser les sources de financement qui vous ont permis de développer votre entreprise.

Les sources de financement suivantes sont indiquées dans la plupart des réponses : famille, épargne personnelle, crédits, travail à l'étranger, fonds européens, dons.

16. Comment évaluez-vous l'environnement législatif de l'UE par rapport à l'entrepreneuriat féminin ?

1-Très favorable 2-Favorable 3-Neutre 4-Défavorable 5-Très défavorable

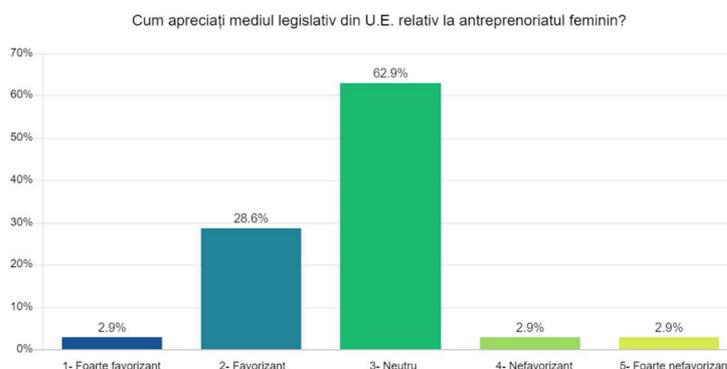


Figure 33 Distribution des réponses à la dix-sixième question (B) 1

2 3 4 5

17. Qu'en est-il de l'environnement législatif en Roumanie, par rapport à l'entrepreneuriat féminin ?

Les femmes entrepreneures roumaines estiment que l'environnement législatif national est neutre (elles n'ont probablement pas assez d'informations à ce sujet) ; pour d'autres, il s'agit d'une théorie, sans applications pratiques.

18. Quel aspect de l'image de votre entreprise pensez-vous qu'il convient d'améliorer ?

La promotion par des moyens adéquats est la réponse la plus fréquemment donnée par les répondantes.

19. Propositions pour le développement et le soutien de l'environnement entrepreneurial en Roumanie.

Parmi les propositions les plus courantes figurent : moins de bureaucratie, environnement législatif prévisible, cours accessibles, réductions d'impôts, encouragement du potentiel entrepreneurial féminin, changement des mentalités, bonne promotion des sources de soutien, réseaux étendus.

La section finale du questionnaire porte sur la personne qui a rempli le questionnaire et l'entreprise qu'elle possède/dirige.

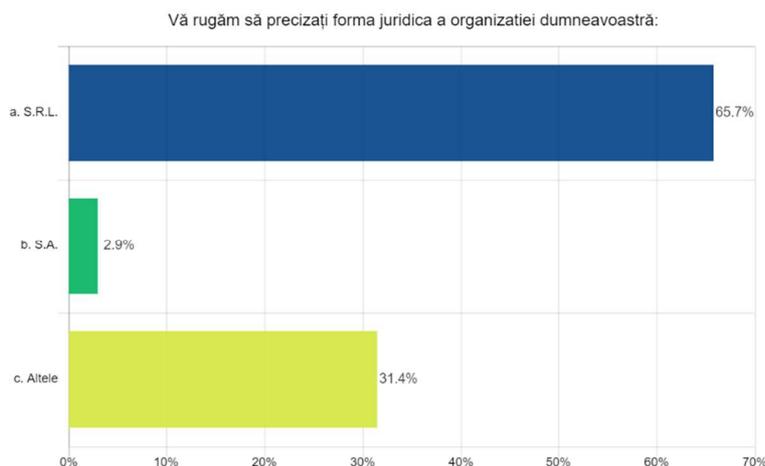


Figure 34 Forme juridique SARL Société par actions Autre

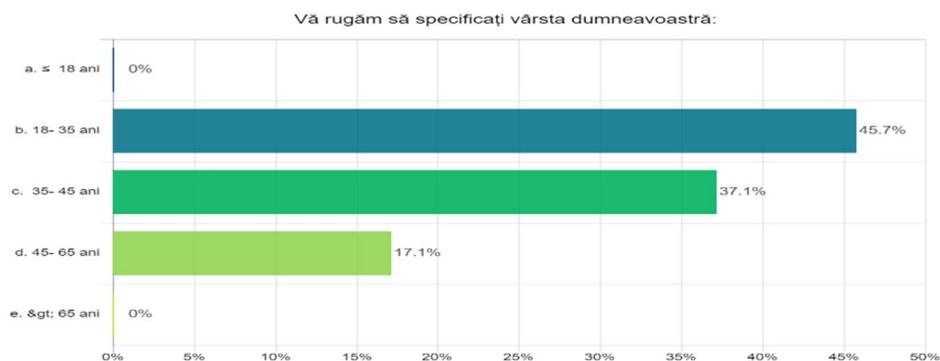


Figure 35 Age des répondantes. ≤ 18 ans 18- 35 ans 35- 45 ans 45- 65 ans > 65 ans

La majorité des répondantes ont entre 18 et 35 ans (45,7%). En ce qui concerne le niveau d'études, 60% ont des diplômes universitaires, 20% ont des études secondaires et seulement 29% ont des études élémentaires.

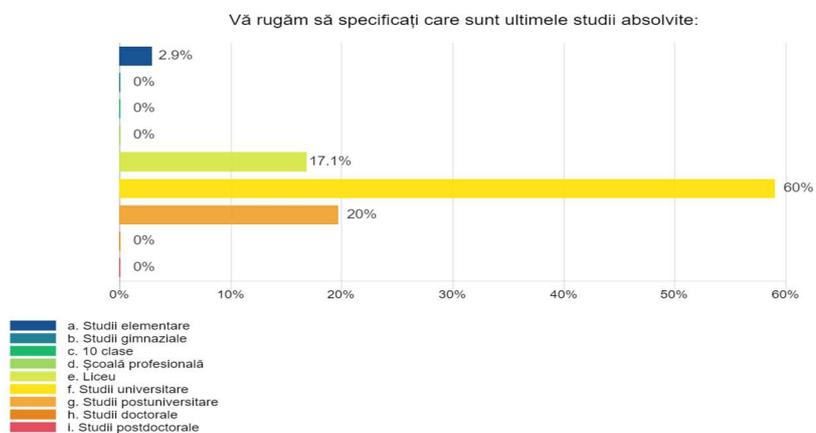


Figure 36 Niveau d'études

Les réponses concernant le nombre d'employés sont illustrées dans la dernière figure.

Vă rugăm să specificați numărul mediu de angajați :

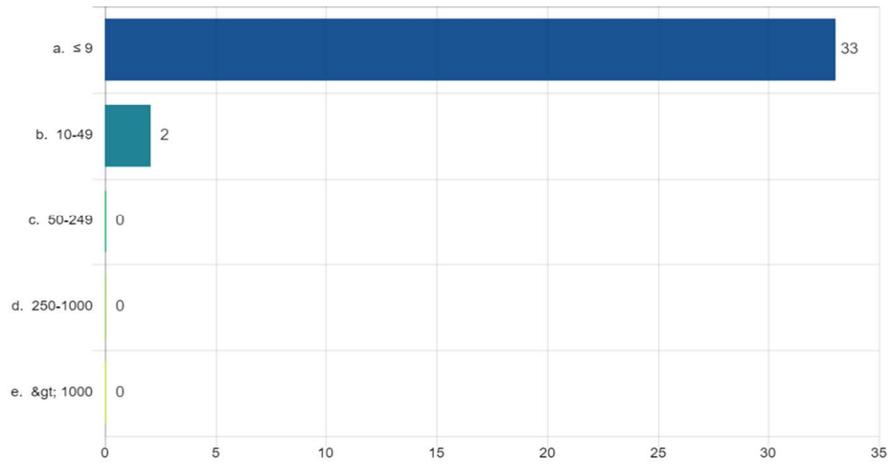


Figure 37 Nombre d'employés ≤ 9

10-49 50-249 250-1000 >1000

## 2.4 CONCLUSIONS

La plupart des hypothèses formulées au début de ce chapitre ont été confirmées. Il s'agit des hypothèses 1, 2, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 14, 15, 16, 17, tandis que les hypothèses 3, 7, 10, 11, 13 sont infirmées.

## RECOMMANDATIONS

Le rapport et ses conclusions ont été présentés aux partenaires tunisiens lors d'une visite de suivi annuelle des experts européens qui a eu pour but d'assister les pôles SALEEM en Tunisie afin de mettre en place des actions et outils efficaces dans l'accompagnement des étudiants entrepreneurs.

Les discussions qui ont eu lieu en présence du personnel des pôles et de plusieurs acteurs locaux ont relevé d'autres aspects spécifiques à l'entrepreneuriat féminin tunisien en général et à l'entrepreneuriat féminin étudiant tunisien, en particulier : différences entre l'entrepreneuriat urbain et rural, entre l'entrepreneuriat de subsistance et l'entrepreneuriat proprement dit, problèmes de nature plutôt socioculturelle qui pénalisent les actions entrepreneuriales des femmes (aversion au risque, peur de concrétisation des actions entrepreneuriales, contraintes familiales, niveau de bancarisation).

Dans le contexte des conditions plus favorables pour l'entrepreneuriat féminin dans les pays moins riches, ressorties de la cartographie présentée dans le premier chapitre, nous estimons que tous ces problèmes puissent être traités par les actions spécifiques indiquées ci-dessous.

- 1) **Rapprochement des pôles SALEEM et des acteurs locaux agissant déjà dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin (pas nécessairement étudiant) et réalisation d'activités en commun.** Les discussions qui ont lieu à Sfax et Carthage ont relevé un nombre important de sociétés ayant comme activité principale la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Ces sociétés, qui connaissent le mieux le territoire, ont décrit un nombre important d'activités spécifiques avec une participation féminine importante.
- 2) **Appui aux actions d'initiation à la culture entrepreneuriale et présentation des « success stories » des entrepreneures locales.** Nous apprécions que des sessions de présentation de ces histoires à succès pourraient contribuer à la diminution de l'aversion au risque et de la peur de concrétiser.
- 3) **Accorder une importance accrue à la communication sur la sensibilisation,** en utilisant un discours adapté, s'appuyant sur des éléments incitateurs et présentant les difficultés spécifiques de l'entrepreneuriat féminin, telles qu'indiquées dans ce rapport et ressortant d'une analyse des besoins effectuée au niveau de chaque pays et/ou région.
- 4) **Mise en place d'actions d'accompagnement spécifiques pour les femmes** présentant toutes les difficultés et barrières nationales.
- 5) **Redéfinition si besoin du référentiel des compétences** permettant de s'affranchir des difficultés socioculturelles.

---

# BIBLIOGRAPHIE

---



1. Avasilcăi, S., Bacali, L., Pop, C.A., 2009. Antreprenoriat. Cercetări aplicative., Editura Todesco, Cluj-Napoca
2. Carree, M.A. și Thurik, A.R., 2002., The Impact of Entrepreneurship on Economic Growth, International Handbook of Entrepreneurship Research
3. Cordoș, R., Bacali, L., Bodea, A., Pop, C.A., 2008. Antreprenoriat, Editura Todesco
4. Ghenea Marius, 2011. Antreprenoriat, Drumul de la idei către oportunități și succes în afaceri, Colectia Business
5. Hisrich, R. și Peters, M. 2005. Entrepreneurship, Ed.6 McGraw-Hill Irwin, New York
6. Abrihan, R. Județele cu cea mai mare creștere a numărului de SRL și PFA, <https://www.startupcafe.ro/afaceri/top-judete-srl-pfa.htm>.
7. Badea, E. Antreprenoriat feminin, potențial sub-utilizat de creștere economică, <https://valoria.ro/blog/antreprenoriatul-feminin-potential-sub-utilizat-de-crestere-economica/>.
8. Imed Drine, Mouna Grach, Suporting Women Entrepreneurs in Tunisia, September 2010 <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/wp2010-100.pdf> .
9. Habiba Bensassi, Female Entrepreneurship in Marocco, Obstacles and Ways to Overcome them, <https://www.econstor.eu/bitstream/10419/180004/1/ofel-2018-p390-401.pdf>.
10. Japan International Cooperation Agency, 2015 Country Report of Gender Profile (Tunisia) [https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun\\_2015\\_en.pdf](https://www.jica.go.jp/activities/issues/gender/reports/ku57pq00002hdw5l-att/tun_2015_en.pdf).
11. Maya Rahal, Thw thirds of women-led startups fail in Tunisia, report, <https://www.wamda.com/2017/03/thirds-women-led-startups-fail-tunisia-report>.
12. Mehdi Haddada, Female Entrepreneurship in Tunisia: What are the obstacles and Challenges? <http://gestproject.eu/wp-content/uploads/2016/11/Hdada-Mehdi-Sousse-Female-entrepren-Tunisia.pdf>.
13. Salma Sabhi, Aicha Laasri Amrani, patronne des patronnes marocaines, <https://www.plurielle.ma/societe/aicha-laasri-amrani-patronne-des-patronnes-marocaines/>.
14. Soukaina Rahmani, Women entrepreneurship at present in Tunisia, <https://www.infodev.org/infodev-files/resource/idi/document/Women%20Entrepreneurship%20in%20Tunisia,%20Rahman%20Soukaina.pdf>.
15. \*\*\*The Global Gender Gap Index 2018, <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2018/the-global-gender-gap-index-2018/>.
16. \*\*\*, Morocco, <http://reports.weforum.org/global-gender-gap-report-2018/data-explorer/#economy=MAR>.
17. \*\*\*, Women in Africa Entrepreneurship: A path to women empowerment?, [https://wia-initiative.com/wp-content/uploads/z-press/WIA\\_Women\\_Empowerment.pdf](https://wia-initiative.com/wp-content/uploads/z-press/WIA_Women_Empowerment.pdf).

18.\*\*\*, Centre for Research, Studies Documentation and Information on Women, <https://jamaity.org/bailleur/centre-research-studies-documentation-information-women/>.

19.\*\*\*, Gender Overview, [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics\\_Ext\\_Content/IFC\\_External\\_Corporate\\_Site/Gender+at+IFC,](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/Topics_Ext_Content/IFC_External_Corporate_Site/Gender+at+IFC,) .

20.\*\*\*,The Center of Arab Women for Training and Research, Women Entrepreneurs in the Middle East and North Africa: Characteristics, Contributions and Challenges, [https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics\\_ext\\_content/ifc\\_external\\_corporate\\_site/sustainability-at-ifc/publications/publications\\_report\\_womenentrepreneurs-mena\\_wci\\_1319577511913](https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/topics_ext_content/ifc_external_corporate_site/sustainability-at-ifc/publications/publications_report_womenentrepreneurs-mena_wci_1319577511913).

21.\*\*\*, Promoting women s empowerment in the Middle East and North Africa. A rapid evidence assessment of labour market interventions, [http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/documents/publication/wcms\\_563865.pdf](http://ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/documents/publication/wcms_563865.pdf)

22.\*\*\*, Women"s Access to Finance in the Middle East and North Africa (MENA) Region , <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/47246008.pdf>.

23.\*\*\*, L'entrepreneuriat féminin, une «pierre angulaire» des ODD au Maroc, <https://aujourd'hui.ma/economie/lentrepreneuriat-feminin-une-pierre-angulaire-des-odd-au-maroc>.

24. OECD. Women's Economic Empowerment in Selected MENA Countries: The Impact of Legal Frameworks in Algeria, Egypt, Jordan, Libya, Morocco and Tunisia, Competitiveness and Private Sector Development, 2 <https://www.oecd.org/mena/competitiveness/Brochure-WEEF-EN.pdf>.

25. USAID/MAROCCO GENDER ANALYSIS (FINAL) 2018, <https://banyanglobal.com/wp-content/uploads/2018/03/USAID-Morocoo-Gender-Analysis-2018.pdf>.

26. Association des Femmes Chefs d'Entreprises du Maroc (AFEM), <https://www.euromedwomen.foundation/pg/en/profile/samyaelmousti>.

27. Is Belgium a welcoming country for female entrepreneurs?, <http://www.start-in-brussels.com/blog/index.php/2016/02/25/is-belgium-a-welcoming-country-for-female-entrepreneurs/>.

28.<http://fce-vvb.be/fce-belgique/>

29.\*\*\*, Women Entrepreneurs' Week in France: BNP Paribas announces new commitments, <https://group.bnpparibas/en/news/women-entrepreneurs-week-france-bnp-paribas-announces-commitments>.

30.\*\*\*, Women entrepreneurs BNP Paribas supports women entrepreneurship <https://group.bnpparibas/en/hottopics/women-entrepreneurs/briefing>.

31.\*\*\*, Women entrepreneurship Key findings: France, <http://www.oecd.org/sdd/business-stats/EaG-France-Eng.pdf> .

32.\*\*\*, ENTREPRENEURIAT DES FEMMES, <https://www.egalite-femmes->

hommes.gouv.fr/dossiers/egalite-professionnelle/entrepreneuriat-des-femmes/.

33. Léger-Jarniou Catherine, Nelson Teresa, Chasserio Stephanie, « Research on Women Entrepreneurs : Putting the French-speaking Perspective into Context », Revue de l'Entrepreneuriat, 2015/2 (Vol. 14), p. 7-17. DOI : 10.3917/entre.142.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2015-2-page-7.htm>.

34. \*\*\*, Entrepreneurship education in France, [https://www.schooleducationgateway.eu/downloads/entrepreneurship/France\\_151022.pdf](https://www.schooleducationgateway.eu/downloads/entrepreneurship/France_151022.pdf),

35. \*\*\*, Women Entrepreneurs' Week in France: BNP Paribas announces new commitments, <https://group.bnpparibas/en/news/women-entrepreneurs-week-france-bnp-paribas-announces-commitments>.

36. \*\*\*, Statistical Data on Women Entrepreneurs in Europe, Country Fiche Belgium, <http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/7804/attachments/3/translations/en/renditions/native>,

37. \*\*\*, 13, 124 bew enterprises in January, <https://statbel.fgov.be/en/news/13124-new-enterprises-january>.

38. <https://wagate.eu/women-business-belgium>

39. <https://www.gemconsortium.org>

40. <https://1819.brussels/en/tools/who-can-help-me/belgian-association-women-business-leaders-fce>

41. \*, 10 afaceri de succes în România conduse de către femei manager, [http://www.aippimm.ro/files/articles\\_files/90/4635/10-afaceri-de-succes-in-romania-conduse-de-catre-femei-manager-1.pdf](http://www.aippimm.ro/files/articles_files/90/4635/10-afaceri-de-succes-in-romania-conduse-de-catre-femei-manager-1.pdf).

42. POCU (2014-2020 ) <http://www.fonduri-ue.ro/pocu-2014>

\*\*\*, Cele mai multe femei antreprenor din Romania au vârsta cuprinsă între 40-49 de ani, <https://www.regnet.ro/statistici/cele-mai-multe-femei-antreprenor-din-romania-au-varsta-cuprinsa-intre-40-49-de-ani/>.

43. PROCEDURA DE IMPLEMENTARE a schemei de ajutor de minimis prevăzută în cadrul Programului național multianual pentru dezvoltarea antreprenoriatului în rândul femeilor din sectorul întreprinderilor mici și mijlocii, disponibilă la <http://www.aippimm.ro/articol/programe/programe-nationale-2016/programul-na-tional-multianual-pentru-dezvoltarea-antreprenoriatului-n-r-ndul-femeilor-din-sectorul-imm>

Articles en revues

44. Sima, V., The Feminine Entrepreneurship in Romania and new ways for its development, în North Economic Review, Vol. I, nr. 1, 2017, pag 156-166, articol disponibil la adresa: <http://ner.cunbm.utcluj.ro/wp-content/uploads/2017/10/NER-2017.16.pdf>

45. Sima, V., & Gheorghe, I. G. (2017). Women Entrepreneurship in Romania. International Journal of Sustainable Economies Management, 6(3), 26–34.

46. Sima, Violeta and Ileana Georgiana Gheorghe. "Women Entrepreneurship

in Romania: Evolutions and Challenges." IJSEM 6.3 (2017): 26-34.

47. Ștefănescu, D. Preocupări europene privind dezvoltarea antreprenoriatului feminin, Antreprenoriat Transilvan, Nr.6, 2011, accesibil la adresa: <http://antreprenoriat.upm.ro/antreprenoriat-transilvan/preocupari-europene-privind-dezvoltarea-antreprenoriatul-feminin~38.html> .

48. Virginie Vial, Int. J. Entrepreneurship and Small Business, Vol. 30, No. 1, 2017, Women entrepreneurs in France, accesibil la adresa [https://www.researchgate.net/publication/312012776\\_Women\\_entrepreneurs\\_in\\_France/download](https://www.researchgate.net/publication/312012776_Women_entrepreneurs_in_France/download)